TRAVAIL ET TRAVAILLEURS DU TIERS MONDE

les cahiers

n° 3 - 1986

A. LAMBERT

Contribution à une approche de la question des femmes et du pouvoir en anthropologie

Unité de Recherche 405 — Département D — ORSTOM
30, rue de Charonne 75011 - PARIS / 47.00.96.99

ECOLE DES HAUTES ETUDES
En Sciences Sociales

CONTRIBUTION A UNE APPROCHE

DE LA QUESTION DES FEMMES ET DU POUVOIR

EN ANTHROPOLOGIE

Mémoire pour le D.E.A. d'Anthropologie Sociale
et d'Ethnologie présenté par :

Agnès LAMBERT

Sous la direction de :
M. Emmanuel TERRAY

Paris, septembre 1986

CONTRIBUTION A UNE APPROCHE DE LA QUESTION DES FEMMES ET DU POUVOIR EN ANTHROPOLOGIE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION p.1

I. LA PROBLEMATIQUE DU TRAVAIL DE TERRAIN MENE SUR LES COMMERCANTES MALIENNES DU RESEAU FERRE DU DAKAR - NIGER p.2

II. REFLEXION SUR LA METHODE ET SA CONTRIBUTION A LA DEFINITION DE L'OBJET D'ETUDE : LE CAS DES COMMERÇANTES MALIENNES DU DAKAR-NIGER p.7

A. Ecrire une histoire des commerçantes du Dakar-Niger p.9
B. Moyens d'enquête et matériaux p.14
C. Problèmes généraux liés à l'enquête anthropologique p.17

III. CONTRIBUTION A UNE APPROCHE DE LA QUESTION DES FEMMES ET DU POUVOIR. p.22

A. Les fondements de la domination masculine : hypothèses et limites de la réflexion anthropologique. p.23
B. Les catégories de sexe en anthropologie sociale. p.29
C. Les pouvoirs des femmes. p.36
1. Le concept de pouvoir et de domination p.36
2. Nature des pouvoirs des femmes p.39
a) Les résistances p.39
b) La Parenté comme lieu du pouvoir et comme instrument du pouvoir. p.41
c) Le point de vue des sujets p.45

CONCLUSION p.47

Bibliographie p.50

CONTRIBUTION A UNE APPROCHE

SUR LA QUESTION DES FEMMES ET DU POUVOIR

INTRODUCTION

Il nous semble important d'exposer les raisons qui nous ont amenée à développer une réflexion sur la question des femmes et du pouvoir.

En premier lieu, le travail de terrain au Mali, sur l'étude de réseaux marchands féminins à contribué à faire émerger toute une interrogation sur le pouvoir des femmes, à partir de l'observation de leurs pratiques et stratégies marchandes et sociales.

En second lieu, nous avons été motivée par une insatisfaction théorique face à la manière dont est traitée habituellement la question qui nous intéresse. Celle-ci se résume à deux constatations contradictoires - la subordination généralisée des femmes et en même temps, l'énumération de celles qui sont célèbres et de leurs hauts faits - qui constituent les deux faces d'une même impasse et l'incapacité de poser réllement les bases d'une réflexion.

Nous n'avons nullement la prétention d'être exhaustive dans cette entreprise démesurée, mais notre propos se limitera à contribuer modestement à définir une autre approche de la problématique des femmes et du pouvoir.

Ce travail se présentera en trois parties distinctes :

- dans une première partie sera exposée la problématique de notre recherche menée sur les commerçantes maliennes du Réseau ferré du Dakar-Niger,
- enfin dans une seconde partie, nous rendrons compte de notre pratique de terrain et des problèmes méthodologiques auxquels nous avons été confrontée pendant une année,
- dans une troisième partie nous entreprendrons de poser les bases d'une approche de la question des femmes et du pouvoir.

I. LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE SUR LES COMMERCANTES MALIENNES DU CHEMIN DE FER DU DAKAR-NIGER.

En préliminaire à l'exposition de la problématique de cette recherche menée sur les commerçantes maliennes du "Dakar-Bamako", il convient d'évoquer les conditions qui ont prévalu dans le choix d'un tel sujet d'étude. Un travail préalable consacré aux commerçantes de la région du Cap-Vert au Sénégal (1), a permis de poser les jalons d'une réflexion sur le "secteur informel"(2) féminin et de construire l'ébauche d'une enquête de terrain sur un groupe restreint de dakaroises et de rufisquoises qui s'adonnaient à des activités marchandes sur différents circuits : Dakar-Gambie, Dakar-Las-Palmas, Dakar-Le Caire, Dakar-La Mecque, Dakar-Anvers... L'émergence d'un commerce féminin à distance dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest (3), place les femmes dans une situation particulière, ce qui laisse subodorer une modification des pratiques et des "statuts" économiques et sociaux des femmes. L'intérêt pour le développement d'un tel phénomène, le souhait de s'attacher à l'étude systématique d'un réseau marchand féminin et les conseils éclairés de J.L. Amselle ont déterminé le choix du Chemin de Fer du Dakar-Niger sur lequel les femmes se livrent depuis plus de vingt ans à des activités marchandes régulières.

Des conditions matérielles particulièrement privilégiées ont permis de réaliser un travail de terrain pendant l'année 1985, grâce à l'obtention d'une allocation et d'un budget de recherche dans le cadre de l'Unité de Recherche 405 intitulée "travail et travailleurs du Tiers monde" du département D à l'ORSTOM et grâce à l'attribution de financements de missions dans le cadre de l'A.T.P. Tiers Monde au C.N.R.S. Il faut signaler les encouragements et le soutien d'Alain Morice et de Michel Agier dont les interventions furent décisives pour ma participation à leur équipe de recherche commune aux deux institutions, et pour l'acquisition de moyens de recherche. Les relations établies avec des sociologues maliens (4) qui se trouvaient dans le pays alors que je menais mes recherches, ont favorisé mon implantation sur le terrain et mon introduction auprès de la population visée par l'enquête.

(1) Lambert A (83) : **"Evolution et rôle des commerces féminins dans la région du Cap Vert (Sénégal)"**. Mémoire EHESS.
(2) Le concept sera défini ultérieurement.
(3) Le commerce féminin à distance est un phénomène ancien dans les pays de la côte - igbo, Yoruba, Gouro.
(4) Bagayoko D., Samaké, Bagayogo I.

La problématique générale de l'objet d'étude s'inscrit dans le cadre de celle de l'équipe de recherche (1) où j'ai eu l'opportunité d'être insérée. Elle se situe dans le contexte d'une approche anthropologique du monde du travail - que celui-ci soit salarié ou non -. Les pratiques des individus mis au travail, leur situation, sont déterminées en amont par les politiques économiques des Etats - industrialisation, traitement du secteur informel - et les stratégies des entreprises - localisation, embauche ...- et en aval, par les logiques sociales - familiales, ethniques, clientéliques ... - qui sont à l'oeuvre dans l'organisation du monde du travail salarié ou non. La diversité des situations de travail et des classements sociaux repérables dans le monde du travail provient du fait que chaque travailleur qu'il soit salarié ou non, construit son identité à partir d'une série d'autres déterminations que celles de sa fonction dans la production : il est homme ou femme, membre d'une famille, il vit dans un groupe local et hérite d'une culture à l'intérieur de laquelle il est également acteur social. Dans cette perspective, et à partir du point de vue des sujets, le travail de recherche s'attache à révéler les logiques des sujets mis au travail à partir de données telles que : les trajectoires professionnelles et familiales, l'étude des structures familiales ou des participations religieuses, les réseaux migratoires et l'étude des rapports réciproques travail / hors travail.

En ce qui concerne la notion de "secteur informel" auquel se rattache les activités marchandes féminines sur le réseau ferré du Dakar-Niger, il semble inopportun d'évoquer la multiplicité des débats et controverses y afférant. Il suffit de rappeler qu'en dépit des différentes et multiples formes qu'il peut prendre, il se définit essentiellement par sa soumission et subordination au mode de production capitaliste dominant et s'avère de surcroît être un moyen inestimable de reproduction de la force de travail que le secteur moderne capitaliste ne prend pas en charge lui-même. Dans le cas du Mali, les salaires du secteur industriel d'Etat et de la fonction publique (2), sont totalement insuffisants pour assurer l'entretien des familles la plupart du temps pléthoriques. Les différents membres des concessions familiales - jeunes, femmes, enfants, vieux et hommes sans emploi - doivent s'adonner à toutes sortes d'activités pour contribuer aux dépenses quotidiennes.

(1) Unité de recherche 405 "Travail et travailleurs du Tiers-Monde", dépt. D à l'ORSTOM.
(2) Depuis quelques années, les salaires de la fonction publique accusent des retards chronique de trois mois.

Le cadre conceptuel ainsi défini, l'hypothèse avancée est elle d'un superposition et d'une interaction du secteur salarié, du secteur du commerce féminin sur le réseau ferré et des réseaux féminins extra-marchands familiaux ou de clientèle.

Dans une première étape il s'agit d'élucider la nature des rapports du secteur informel à travers les activités marchandes des femmes, avec l'Etat comme somme d'agents et comme institution centralisée. Dès l'abord le train apparaît comme un microcosme : il matérialise un espace où se jouent les relations complexes de ces deux protagonistes. Sans développer les polémiques suscitées par les relations entre le secteur informel et l'Etat, le point de vue de ce travail confirme "le degré élevé d'interpénétration entre les secteurs étatiques et informels" (1).

Poursuivant la réflexion sur la nature de l'emploi qui correspond avant tout d'une "position de pillage" au Mali, l'analyse se rallie à celle de J.L. Amselle (2) : de puis l'indépendance, la bureaucratie au pouvoir assure sa reproduction élargie grâce aux appareils et aux sociétés d'Etat dont le fonctionnement repose sur une logique multiséculaire de prédation et de redistribution. "L'Etat prédateur redistributeur devient ainsi la source d'un vaste réseau de clientèle englobant de larges secteurs de la population" (3). La Régie des Chemins de Fer, "Service public à caractère industriel et commercial" est devenue comme l'administration des Douanes et de la Police : un instrument entre les mains de l'Etat et des grands commerçants. L'ensemble de son appareil administratif est soumis à cette double logique de prédation - redistribution. Ce schéma semble être efficace pour appréhender la nature des rapports contradictoires faits de répression et de "laisser-faire" qu'entretiennent l'Etat et le secteur informel. Les deux acteurs sociaux sont animés par les "logiques plus ou moins contradictoires" ou "par les stratifications sociales" qui y opèrent (4)". Ils peuvent s'accorder quand ils défendent les intérêts des mêmes groupes sociaux, en revanche ils s'affrontent lorsque les pratiques marchandes des commerçantes du rail menacent les intérêts de l'Etat ou ceux de ses clients et alliés, les gros commerçants.

(1) Morice A. (86 : "Les fonctionnaires et l'économie parallèle : proposition pour un modèle à partir de deux exemples africains, l'Angola et la Guinée", **Carnets des Ateliers de la Recherche**, n°7, mars, p.33
(2) AMSELLE J.L. (85) : "Socialisme, capitalisme et précapitalisme au Mali (1960 -1982)" in **Contradictions of accumulation in Africa** Beverly Hill Sage, Ed. Bernstein Henry Campbell.
(3) Id. **op.cit.**, p.264
(4) Morice A. (86), **op.cit.**, p.32.

Dans une seconde étape sera analysée l'interaction des réseaux commerciaux féminins et des réseaux sociaux extra-commerciaux notamment familiaux. Les réseaux marchands féminins du Dakar-Niger s'organisent prioritairement sur une base lignagère. L'observation des différentes étapes jalonnant le déroulement de ces activités a confirmé le rôle prégnant de la famille dans la structuration des filières marchandes. L'obtention d'un capital de départ et de facilités d'accès au commerce est dans la majorité des cas rencontrés d'origine familiale. La dispersion géographique du lignage sert de support à l'institution d'un réseau de logeurs et d'intermédiaires. La force de travail mobilisée de façon plus ou moins continue selon la taille de l'entreprise commerciale est exclusivement familiale. Enfin, ces réseaux marchands entretiennent les réseaux lignagers par les canaux de la redistribution des profits commerciaux.

En même temps et de façon contradictoire, ce travail rendra compte des effets destructurants des commerces féminins qui exercent une action de déstabilisation et de dissolution de l'organisation lignagère traditionnelle. Cette perturbation se manifeste tout particulièrement par une modification de la division sociale et sexuelle du travail.

Mais les commerçantes ne se limitent pas à mobiliser leurs relations familiales, le travail de terrain a révélé l'aptitude des femmes à étendre leurs réseaux traditionnels lignagers à toute une autre série de réseaux sociaux qu'elles s'emploient à diversifier, développer et multiplier pour garantir le fonctionnement de leur entreprise.

La seconde hypothèse émise concerne l'existence de stratégies spécifiquement féminines matrimoniales, résidentielles et marchandes... qui s'élaborent à l'intérieur et parfois en marge des stratégies des groupes lignagers et familiaux. Elle suppose également la mise en oeuvre de moyens féminins particuliers pour résister contourner ou s'adapter à la pression des agents de l'Etat et à celle des groupes marchands dominant ce circuit.

La troisième question est le produit des deux précédentes, elle vise à s'interroger sur les conditions de reproduction de ces activités marchandes féminines, c'est-à-dire sur les logiques sociales et économiques qui sous-tendent

et favorisent leur reconduction. Cette étape autorise de poser les prémices d'une différenciation des entreprises commerciales féminines du réseau du Dakar-Niger.

L'étude du commerce féminin sur le rail contribuera également à toute une réflexion sur la place et le rôle des femmes dans l'approvisionnement des villes en produit vivriers d'une part et en produits manufacturés d'origine dakaroise d'autre part. Ce sont les commerçantes du train qui font circuler et introduisent au Mali non seulement tout un ensemble de produits de consommation - tissus, vêtements, chaussures, produits de beauté, ustensiles ménagers ... - mais également les valeurs qui y sont associées.

La problèmatique et les principales questions posées, toute une série d'autres interrogations ont émergé au fur et à mesure du travail de terrain, elles seront évoquées conjointement à l'exposition de la démarche méthodologique, dans la mesure où elles ont contribué à construire l'objet d'étude.

II. REFLEXION SUR LA METHODE ET SA CONTRIBUTION A LA DEFINITION DE L'OBJET D'ETUDE : Le cas des commerçantes maliennes du Dakar-Niger.

La seconde partie de ce mémoire rendra compte de la première confrontation d'un chercheur avec le travail d'enquête anthropologique. L'histoire de la construction de l'objet d'étude est indissociable de la pratique de terrain menée pendant une année. Le rapport dialectique établi entre le travail de terrain et l'élaboration conceptuelle est le seul garant d'une réflexion anthropologique féconde. Il s'agit de lier "la description de la démarche empirique à l'évolution de la réflexion théorique sur l'objet d'étude et sur cette démarche emprique elle-même" (1) ou bien "A l'inverse de la conception néo-positiviste de l'analyse comme phase postérieure à la recherche, l'analyse se poursuit tout au long de la recherche et consiste à construire progressivement une représentation de l'objet sociologique - il s'y investit un maximum de réflexion et un minimum de procédures techniques" (2).

Malheureusement, la littérature anthropologique contribue insuffisamment à fournir des renseignements sur la manière dont les chercheurs mènent leurs travaux. Or l'anthropologie devrait nous informer de tous les facteurs qui peuvent permettre de juger son travail et "sur les intentions qui l'animent, sur les concepts qu'il met en oeuvre, sur les images plus ou moins conscientes qui guident sa réflexion" (3). Ce que Levi-Strauss résume ainsi : "Le fait social total ne signifie pas seulement que tout ce qui est observé fait partie de l'observation, mais aussi et surtout que dans une science ou l'observateur est de même nature que son objet, l'obervateur est lui-même une partie de son observation" (4).

L'entreprise menée ici vise à rendre compte de ce va-et-vient réalisé entre le terrain et la réflexion, en rendant transparentes les conditions objectives et matérielles de la recherche et l'implication personnelle dans la construction de l'objet d'étude.

(1) Copans (74) : **Critique et Politique de l'Anthropologie.** Dossiers Africains. F. Maspéro, p.64.
(2) Bertaux (80) : "L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités", **Cahiers Internationaux de Sociologie,** Volume 69, pp.213-214.
(3) Terray E. (69) : "L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire" : **Annales de l'Université d'Abidjan,** Serie F, T1, fasc. 2, pp.337-338.
(4) Levi-Strauss C. (85) : "Introduction à l'oeuvre de Marcel Mass" in **Sociologie et Anthropologie,** Paris, Quadrige PUF, p.XXVII.

Les conditions matérielles particulièrement favorables du travail de terrain réalisé en 1985, ont été signalées dans la première partie de ce mémoire. Cette situation comporte des avantages évidents mais également certains inconvénients, car la précocité d'une expérience de terrain eu égard à un manque de culture anthropologique, conduit le chercheur à aborder la pratique d'enquête avec des intuitions, des présupposés et une certaine naïveté méthodologique. Notre intention est de dévoiler les tâtonnements, les erreurs, les détours, non par goût de la confession mais parce qu'ils sont eux-mêmes porteurs d'un questionnement heuristique qui contribue à l'élaboration de l'objet d'étude anthropologique.

Entreprenant le travail de terrain, nos précautions méthodologiques se référaient davantage à ce qu'il ne fallait en aucun cas faire, plutôt qu'à ce qu'il convenait précisément de faire.

Nous avons opté d'emblée et résolument pour une enquête à caractère qualitatif remettant en cause l'idée de travailler sur un échantillon statistique représentatif, constitué d'unités d'individuelles. Il s'agissait d'appréhender la logique sociale dans son ensemble et non d'effectuer un découpage transversal et une mise en rapport de variables extraites de leur contexte donc sans pertinence.

Il était de même exclu d'aborder l'étude des activités marchandes du Dakar-Niger, que nous savions frauduleuses, armées d'un questionnaire ou même d'un magnétophone. Nous avons cependant commis un certain nombre d'erreurs lors de nos premières tentatives auprès des commerçantes, qui se sont soldées par un échec. Des amis travaillant à la gare de marchandises ont tenté d'y organiser des rencontres pour nous introduire auprès de commerçantes qui, méfiantes ou non-disponibles, restaient invisibles. En revanche, alors que nous attendions en vain nos interlocutrices, les responsables et agents des divers services - renseignements, litiges, cellule des barêmes de taxation, magasins arrivage et départ ... - nous fournissaient spontanément et avec prévenance, une masse considérable de renseignements administratifs divers (1). Toutes ces informations semblaient à première vue formelles et d'un intérêt limité, jusqu'à ce que nous comprenions quelques mois plus tard l'interpénétration étroite des

(1) Règlements : modalités d'expédition, système de majoration, manière de remplir les bordereaux d'expédition... etc...

activités marchandes du rail et de l'administration des chemins de fer. Celle-ci se matérialisait par une interprétation des règlements par les fonctionnaires d'un côté et par les commerçantes de l'autre. Les deux protagonistes s'employaient à s'accorder pour adapter les normes administratives chacun selon ses intérêts.

L'entrée dans le monde des commerçantes s'est réalisée par l'entremise d'un ancien cheminot, chez l'une d'elles et non en territoire compromettant comme l'était la gare de marchandises.

A. Ecrire l'histoire des femmes commerçantes du Dakar-Niger :

Nos préoccupations et tentatives initiales visaient à contribuer à faire émerger les femmes de leur invisibilité historique et notre ambition était d'écrire cette histoire du commerce féminin sur le rail à partir de leur point de vue comme sujets.

Les femmes africaines sont doublement exclues de l'histoire, elles le sont d'abord comme africaines dans la mesure où les sociétés du continent noir ont longtemps été considérées comme froides, sans histoire, sans état, autarciques et non rattachées à un espace sous-économique qui les dépasse. Cette négation de l'histoire a d'abord permis de légitimer la domination coloniale mais elle s'est perpétuée longtemps après, à travers une certaine anthropologie nostagique d'un paradis perdu (1).

Depuis quelque temps, des historiens, archéologues et anthropologues se sont attaqués à cette formidable entreprise que représentent la découverte et l'écriture de l'histoire africaine. Ils disposent alors des sources écrites quand elles existent, des archives administratives de la période coloniale, de la tradition orale, des résultats des enquêtes de terrain...

Malheureusement ils se sont heurtés à un certain nombre d'obstacles pour rendre compte d'une histoire qui ne soit pas "historiciste" ni une "histoire-batailles" (2), mais une histoire des peuples et en particulier celle de "la moitié silencieuse", les femmes.

(1) Amselle J.L. (sous la dir.) (1979) : Le Sauvage à la mode, Paris, Le Sycomore.
(2) Ferrarotti F. (1980) : "Les biographies comme instrument analytique et interprétatif" in **Cahiers Internationaux de Sociologie**, Vol.69.

S'agissant des sources écrites comme les archives coloniales, il n'y est jamais fait mention de celles-ci. Le cas de la révolte des femmes ibo est particulièrement exemplaire de cette occultation : les britanniques influencés par le mode de pensée de la société victorienne marquée par une profonde inégalité entre les sexes, n'ont même pas reconnu l'implication directe des femmes dans les mouvements ibo de 1929 qu'ils ont mentionnés comme "les émeutes d'Aba", alors que les Ibo eux-mêmes les ont appelés "la guerre des femmes".

En ce qui concerne les sources orales, la tradition dans l'aire culturelle **mande** relate les récits fondateurs d'une chefferie ou d'un lignage où il est question des conflits entre frères et entre jeunes et vieux, par contre il n'est jamais fait allusion à la situation et au rôle des femmes. Cependant, dans la prise de pouvoir qui exige la révélation d'un secret, celles-ci font leur apparition comme traîtresses. Dans l'épopée de Soundiata, sa soeur Diégué Maniaba Souko se rend à Soso où le roi Soumangourou ennemi de Soundiata séduit par elle, lui livre le secret magique qui permettra de ruiner sa puissance (1). Dans la geste des **Jakité Sabashi**, une femme séduite par Saba lui révèle le secret du pouvoir. Cette trahison n'est pas ici le fait de sa propre volonté, mais celui de sa vulnérabilité et de sa faiblesse qui font d'elle la proie d'hommes puissants comme Saba (2). C'est seulement comme vierge ou ménopausée qu'elle peut agir positivement. Il faut l'intervention d'une jeune vierge pour préparer le plat nécessaire au sacrifice précédant la prise de pouvoir par Saba (3).

Enfin les anthropologues masculins en majorité, n'ont la plupart du temps ni voulu, ni pu avoir accès à la tradition orale et à l'univers féminins. Dès 1935 une anthropologue, Denise Paulme écrivait son regret "de n'avoir pas travaillé avec les femmes" de même que "nous ne savons rien de la vision que les femmes dogon ont de leur propre société : l'image que je rapportai et que les travaux ultérieurs de mes collègues n'ont pas modifié - est celle d'un univers masculin". C'est plus tard que des anthropologues femmes ont contribué à fourni un corpus de matériaux rendant compte de la situation et des conditions de vie des femmes.

(1) Monteil Ch. (1929) : **"Les Empires du Mali"**, Paris, Maisonneuve et Larose, p.70.
(2) Amselle J.L., Dunbya Amadu Kuyate et Mohamed Tabure (1979) : "Littérature orale et idéologie : les geste des Jakite Sabashi du Gana" (Wasolon Mali), **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol.XIX, n°73-76, p.409.
(3) Amselle J.L. (1979), **op.cit.**, p.393.

En revanche les travaux sur la tradition orale féminine, sur les connaissances médicales de femmes, leur savoir-faire, les sociétés secrètes et rituels féminins restent encore très limités. Pour ce qui est du Mali, il faut signaler ceux de René Luneau sur les "chants de femmes" (1) et ceux de Sarah Brett-Smith sur les pagnes de l'excision (2). Cette dernière signale qu'il lui a fallu plusieurs années et passer par de nombreuses étapes avant d'être initiée à la symbolique des **"Bogolan fini"** (3). Il est évident que des chercheurs pressés de valoriser leur travail de terrain ou limités dans le temps faute de moyens matériels ne peuvent concevoir de s'attacher à l'étude de cette "culture féminine".

Dans le souci de faire parler les "habituels silencieux" de l'histoire officielle nous avons tenté d'interroger les femmes en les abordant à la fois comme sujets sociaux et comme informatrices privilégiées. Le projet initial visait la restitution de l'histoire des commerçantes du rail, à partir de la constitution de biographies de femmes.

Dans cette entreprise de nombreux obstacles se sont dressés : en premier lieu que peut signifier pour une femme africaine de raconter sa vie dans une société où chaque vie n'est valorisée que dans sa conformitée à la norme établie ? Dans la philosophie ouest-africaine la notion de destin individuel se matérialise dans l'attribution des noms qui contribue à créer l'identité de la personne. Le prénom donné au baptême est soit celui de l'ancêtre présent réincarné dans l'enfant, soit celui d'un parent ou ami auquel la famille doit reconnaissance, soit il est associé à des qualités que la société est en droit d'attendre d'une femme - beauté, fécondité, soumission au mari, travail - ou d'un homme - pouvoir, richesse, courage, force - (4). Identifiée à cette ancêtre, redevable de son "homonyme" et déterminée par des caractéristiques valorisées socialement, une femme africaine peut-elle envisager d'entreprendre une démarche de recul réflexif par rapport à sa propre vie alors que la société en a déjà prévu la logique et le sens ?

(1) Luneau R. (1981) : **Chants de Femmes au Mali**, St Amand (Cher), Luneau Ascot ed.
(2) Sarah Brett Smith (1982) : **"The Symbolism of Bamana mud cloth"**, Yale University.
(3) Pagnes teints à la terre.
(4) Bisilliat J. et Diouldé Laya (1972) : **La tradition orale dans la société songhay-Zarma les zamu ou poèmes sur les noms**, Niamey, Centre Nigérien de Recherche en Sciences Humaines.

En second lieu, il a été très difficile avec un grand nombre de femmes particulièrement lors des premiers contacts, de pouvoir disposer d'un temps de discussion suffisamment long avec l'une ou même avec plusieurs d'entre elles. Au cours des entrevues une fois les salutations d'usage effectuées, elles ne cessaient de s'adonner à leurs activités ménagères, de répondre aux sollicitations des enfants ou des voisines ; de telle sorte qu'un sentiment de frustration s'installait à notre niveau dans l'impossibilité d'avoir un entretien suivi, rationnel et délimité dans le temps et dans l'espace.

Ces problèmes rencontrés révèlent en fait une donnée essentielle dont nous sous-estimons l'importance, celle du vécu et de la perception du temps et de l'espace des femmes. Si les hommes disposent d'un temps et d'un espace reconnus socialement pour s'adonner en toute quiétude à la discussion (1), il n'existe pas d'équivalent pour les femmes qui doivent sans cesse accomplir les travaux domestiques, s'occuper des enfants, satisfaire aux exigences de tout venant. Leurs lieux et moments de discussion sont ceux des tâches quotidiennes.

Dans les concessions bamakoises comme ailleurs, les seules qui devisent sans avoir les mains occupées par une tâche quelconque ou par un enfant, sont les femmes âgées dégagées des servitudes matérielles grâce au travail de leurs belles-filles et aux services que leur rendent leurs petits enfants. Il paraît donc inconcevable à une commerçante mère de famille de sacrifier un temps particulier à parler avec une étrangère dont les motivations sont obscures, alors qu'il lui semble plus opportun de l'inviter à partager un repas ou à participer à une fête familiale. C'est ainsi que nous avons dû vivre un certain nombre de situations cocasses : ayant pris un rendez-vous pour nous entretenir avec une commerçante, celui-ci s'est mué en une fête où elle avait convié ses voisines, amies et parentes autour d'un plat exceptionnellement préparé en l'honneur de l'étrangère. Quant à la plage de temps révue pour une discussion qui pouvait être collective, elle s'est transformée en sieste obligatoire à laquelle personne ne pouvait échapper !

Les premiers interviews de femmes furent pauvres en renseignements objectifs sur leurs activités et réseaux marchands mais par contre ils furent

(1) Le "grin" où les hommes se retrouvent quotidiennement l'après-midi après le repas - la journée de travail finit à 14h30 - et le soir après le dîner.

riches en observations et découvertes sur leur vie sociale. C'est beaucoup plus tardivement qu'il a été possible d'obtenir des entretiens approfondis avec des commerçantes en compagnie desquelles nous avions effectué un voyage en train et/ou établi des rapports qui étaient devenus amicaux.

Le travail d'observation participative réalisé au cours de voyages en compagnie de commerçantes fut d'emblée d'un grand intérêt, nous plongeant instantanément au coeur des conflits, tensions, enjeux sociaux qui se matérialisaient dans l'espace-train. Il nous a permi d'appréhender le plus rapidement possible la logique sociale des activités marchandes. C'est aussi en passant des journées dans les magasins des femmes grossistes à Dakar et Tamba-Counda qu'il a été possible de saisir les formes d'utilisation de la force de travail familiale ou non et la dépendance des petites commerçantes par rapport aux grosses.

Cette observation participative était particulièrement adéquate pour déterminer les ressorts de la mobilité féminine et la logique de leur circulation. Elle a contribué à faire le constat de modifications des systèmes résidentiels traditionnels patri-viri-locaux en ce qui concerne la population étudiée. Il apparaît que les commerçantes ont plusieurs lieux de vie à l'intérieur desquels elles déploient des stratégies spécifiques et complémentaires (1).

Mais les informations générales recueillies sur l'histoire du commerce féminin sur le rail ont d'abord été fournies par les hommes notamment par les cheminots retraités et par des contrôleurs plus âgés des Chemins de Fer que nous avons pu interviewer. Pour exprimer cette modalité différenciée de transmission de l'information par les hommes et les femmes, il est possible de reprendre les termes d'une anthropologue (2) : "Les hommes nous informaient sur - alors que les femmes nous initialent à -". Celle-ci raconte qu'avant d'avoir accès au savoir symbolique lié au pagnes de l'excision et à la signification de leurs motifs, elle a dû être initiée à la pratique de la teinture. De même nous a-t-il fallu réaliser ces "voyages initiatiques" en train pour avoir la confiance, comprendre, pouvoir échanger avec les femmes et accéder à une connaissance plus approfondie des réseaux marchands et de leur logique.

(1) Les matériaux de terrain et leurs résultats apparaîtront dans le cadre du mémoire de doctorat.

(2) ~~Brett-Smith S. (1982), op.cit.~~
Weiner A. (76) "Women of value, men of renown" Austin, Tex, London University of Texas Press. p 17

Ecrire cette histoire du commerce féminin sur le Dakar-Niger à partir du point de vue des sujets comme informatrices, a requis un certain nombre de détours : passer par les hommes et "leur savoir sur" et "s'initier à" par l'intermédiaire des femmes.

L'étude ne pouvait se limiter à un micro-groupe homogène, il convenait de remonter la filière suivie par les femmes pour démêler la complexité des rapports socio-économiques impliqués dans l'objet. L'ensemble éminement mouvant que constituent les commerçantes du rail se détermine dans plusieurs espaces - quartier de résidence, marché d'approvisionnement en gros, train, village d'origine, marché de vente au détail, etc... - et dans divers secteurs d'activités - administration des Chemins de Fer -. Interroger les acteurs sociaux dans la diversité des lieux et secteurs concernés par les réseaux marchands féminins est la condition sine qua non pour appréhender la logique sociale dans sa globalité. Les interviews de chefs de famille ont permis d'appréhender les stratégies familiales dans leur apparente cohérence à l'intérieur desquelles jeunes et femmes développent des pratiques spécifiques. Les entretiens avec les jeunes employés des grossises ont également été riches d'informations sur la forme et le degré d'exploitation dont ils sont l'objet. Enfin, l'étude des points de vue masculins a contribué à la compréhension des inter-relations hommes-femmes, de leurs conflits, des stratégies différenciées et de la remise en cause des contrats conjugaux.

B. Les Moyens d'enquête et les matériaux.

Les moyens d'enquête utilisés ont été en premier lieu le travail d'observation au cours de six voyages réalisés en compagnie de commerçantes. Il a de cette manière été possible de suivre les différentes étapes de leur périple : approvisionnement, recherche d'appuis et d'aides, voyages, négociations avec la police des Chemins de Fer, les contrôleurs et la Douane, utilisation de réseaux d'intermédiaire, de logeurs, de clients et d'une force de travail... Cette observation participative a contribué à la description de la morphologie des réseaux marchands et de leur fonctionnement.

Nous avons également procédé à des interviews d'agents et responsables de la Régie des Chemins de Fer, de la Police, de la Douane, du Ministère des Transports... et de cheminots retraités. Les informations recueillies ont constitué les premiers éléments de l'histoire du commerce féminin sur le rail.

Elles ont autorisé la compréhension du fonctionnement du secteur public et permis d'apprécier son degré d'imbrication avec les activités informelles notamment celles des commerçantes du Dakar-Niger.

Un travail suivi et approfondi a été réalisé auprès d'un certain nombre de commerçantes à partir d'entretiens avec elles et avec les différents membres de la famille, de temps passé et d'observation au sein de la concession et de participation aux activités et cérémonies familiales. C'est dans ce cadre qu'il a été possible d'entreprendre le travail de biographies et la construction de généalogies pour définir la place des stratégies féminines dans les stratégies familiales. Une connaissance minimum du Bambara nous a permis de "nous débrouiller" au cours des deux voyages effectués avec des commerçantes ne parlant pas le français et auprès des femmes dans les concessions familiales (1).

Les données historiques générales, et les statistiques sur les trafics de marchandises et des renseignements sur les expéditions-arrivages ont été obtenues respectivement aux Archives Nationales de Koulouba à Bamako (2), aux services des Statistiques à la Régie des Chemins de Fer du Mali et auprès des services chargés des expéditions de détails et wagons à la gare de marchandises.

Au Sénégal, le dépouillement de la presse quotidienne, le journal "Le Soleil" et le suivi de certaines émissions télévisées se sont avérés instructifs pour connaître la politique répressive de l'Etat vis-à-vis du "secteur informel" et le discours moralisateur qui prévaut à l'égard des activités informelles notamment féminines (3).

Les matériaux accumulés consistent en données sur :

a) la situation familiale des commerçantes :

- histoire résidentielle et des activités des hommes et des femmes des familles paternelles et maternelles, l'accent étant mis sur les activités féminines qui ont tendance à être effacées (4),

(1) Il a été impossible de mener des entretiens avec les commerçantes âgées sans interprète, leur usage du Bambana étant beaucoup plus épuré de mots français.
(2) Les archives de Dakar ont été consultées également.
(3) Les activités des commerçantes sénégalaises en pélerinage à Djeddah pour "faire des affaires" ont été stigmatisées lors des informations télévisées. Par ailleurs une émission a présenté un sketche évoquant de quelle manière une commerçante a été confondue par un douanier qu'elle avait essayé de corrompre
(4) Il était d'abord signalé que la grand-mère ne faisait rien et en réitérant la question, il apparaissait qu'elle cultivait.

- situation matrimoniale passée et présente, nombre d'enfants, nombre de co-épouses.
- mode de résidence, nombre de personnes dans la concession (jour de l'entretien) et leur lien de parenté avec le chef de famille, activités des occupants de la concession,
- organisation de la vie familiale et résidentielle : "prix du condiment" (1), contribution de chacun au "prix du condiment" et aux dépenses mensuelles, utilisation d'une force de travail familiale ou autre,
- tentative de construction de généalogies.

b) Le commerce :

- L'origine du commerce : l'existence ou non d'une tradition marchande familiale masculine et/ou féminine du côté paternel et/ou maternel, les activités rémunératrices antérieures au commerce, les circonstances du démarrage, les origines et l'importance de l'aide initiale,
- le comme e et son organisation : historique des différents circuits utilisés par la commerçante,
- les types de produits, la fréquence des voyages, la durée des séjours, les fournisseurs, les clients, les intermédiaires, les moyens de connaître les prix, les logeurs, la force de travail utilisée familiale ou autre, la pratique du crédit, les plus gros bénéfices réalisés, les dépenses, les investissements réalisés, les projets, les connaissances et relations sur le circuit, les aides financières ou d'autre nature... etc...
- les échecs et difficultés rencontrées.
- la personne à qui elle peut confier ses affaires en cas d'arrêt provisoire ou de cessation de ses activité ;
- les pratiques collectives, achats groupés, location de magasins ou véhicules à plusieurs, participation à une tontine.

c) Les opinions, points de vue, perceptions :

- Opinion de la commerçante sur son activité,
- ses motivations à poursuivre cette activité,
- l'opinion de son mari vis-à-vis de ce commerce.

(1) Somme quotidienne dont la femme a besoin pour acheter les produits de la sauce - viande, poisson seché, condiments divers et légumes - qui accompagnent le riz ou le mil.

d) Description précise des deux derniers voyages :
- circuits choisis, aide reçue, somme engagée, marchandise achetée, logeurs, intermédiaires, clients... revenus, bénéfices, problèmes rencontrés.

Il est évident que ce n'est qu'à l'issue d'un long travail et de longs moments passés avec une commerçante, au sein de sa famille et dans toutes les étapes de ses périples marchands qu'il a été possible de recenser la totalité de ces renseignements.

C. Problèmes généraux liés à l'enquête.

Une série de problèmes généraux d'ordre méthodologique se posent dans tout travail de terrain et ont été transversaux à tous les niveaux de l'enquête sur les commerçantes du Dakar-Niger. Le problème de l'interaction observateur-observé est fondamental dans la réflexion sur la méthode et même dans la définition de l'objet d'étude.

Préoccupées d'atteindre le même statut de scientificité que les Sciences exactes, les sciences sociales ont tenté de rendre le social cohérent, en le vidant de ses contradictions et en l'appréhendant comme un organisme ou une structure. Elles ont par là-même, contribué au mythe de la neutralité scientifique, à celui de l'observateur inivisible et de l'observé comme objet inanimé. Dénonçant l'illusion de la neutralité scientifique particulièrement en anthropologie où observateur et observé sont de même nature, notre démarche subsume l'intégration du chercheur lui-même dans l'observation. La position de l'observation doit être déterminée et analysée, quant à l'observé il est également porteur d'une subjectivité dont il faut prendre compte, il a son point de vue, sa perception de lui-même, de l'observateur et de leur situation. L'interaction des deux protagonistes observateur-observé est complexe et exige de s'y arrêter dans le cadre de ce travail de terrain.

La sous-évaluation de ces mécanismes d'inter-relation entre la population étudiée et le chercheur ont généré un certain nombre de déceptions évoquées précédemment quant aux renseignements fournis par les femmes elles-mêmes. La méfiance des interviewées à notre égard jusqu'à ce que nous soyons insérée dans un réseau repérable, acceptable socialement, a été révélatrice des problèmes de l'interaction et requiert deux niveaux d'analyse : le premier à partir de la position des observés, le second, à partir de celle de l'observateur et de la perception que les observés ont de lui.

Nous envisagerons tout d'abord le statut des interviewés. La méfiance de certaines commerçantes, en particulier des grossistes, dont la fortune repose sur un trafic illicite relativement important de sel ou de lait en poudre, prévalait au début de l'enquête. En revanche la confiance des agents et responsables des Services Publics nous a surprise notamment leur facilité à fournir des renseignements non seulement sur le commerce clandestin, mais aussi sur les abus et détournements dont se rend coupable l'administration. En fait ces derniers ne faisaient que décrire des pratiques généralisées sur l'ensemble du territoire malien qui constituent la norme sociale de circulation des richesses et des privilèges. En outre, leur statut de fonctionnaires garantit aux agents de l'Etat une quasi immunité. Par contre, si elles peuvent tirer parti des retombées du système de redistribution, les commerçantes savent qu'elles sont toujours sous la menace des représailles et prédations des douaniers, contrôleurs, policiers intervenant pour défendre leurs intérêts (1) et ceux des gros commerçants alliés objectifs de l'Etat (2). C'est cette disymétrie de statut entre les unes - les commerçantes - et les autres - les fonctionnaires -, qui pourrait expliquer cette présence - absence de méfiance à l'égard de l'observateur.

En second lieu seront analysés la position de l'observateur, les différents niveaux de représentation que les observés en avaient et leur réaction à la situation. Comme étrangère, nous avons été reçue, en vertu des normes d'accueil et d'hospitalité des sociétés ouest-africaines. Mais comme chercheuse, notre démarche est restée pour beaucoup de femmes totalement incomprise. Nous avons été repérée socialement comme "commerçante stagiaire" - ce qui explique l'insistance de certaines femmes à nous faire transporter de la marchandise - ou comme représentante d'un organisme de développement (3) - à l'issue d'entretiens certaines commerçantes nous demandaient de trouver des solutions à leurs problèmes - ou encore comme source de revenus que certaines n'ont pas manqué de solliciter. Mais c'est avant tout en tant que femme que des commerçantes ont accepté de nous initier à leur monde et à leur vie, de telle sorte que des rapports de confiance devenus amicaux ont permis un échange approfondi, même si les finalités de notre démarche restaient pour elles floues.

(1) A certaines périodes de l'année (fin du mois, avant les fêtes) les commerçantes sont l'objet d'un pillage systématique.
(2) Les douaniers censés protéger le monopole des sociétés d'Etat et des gros commerçants de Cola par exemple.
(3) Il faut préciser que certaines femmes ont eu à faire aux ONG et agences de développement qui prolifèrent dans le pays.

Il n'a pas toujours été aisé d'opérer vis-à-vis de nos interlocutrices avec toutes ces "images" qu'elles avaient de nous-mêmes et de notre travail d'autant plus que ces représentations pouvaient fonctionner de manière congruente. Il fallut parfois beaucoup de temps, de patience, de détours et même de diplomatie pour nous adapter aux situations qui se présentaient et pouvoir en tirer partie pour notre travail d'enquête.

Un autre problème a également émergé au cours du travail de terrain : bien qu'ayant opté pour une méthode qualitative, il était important de pouvoir mesurer l'ampleur du phénomène et de distinguer les différenciations parmi les commerçantes.

Les difficultés qui se sont présentées dans cette entreprise provenaient en premier lieu de l'extrême fluctuation des activités féminines qui doivent sans cesse s'adapter à un environnement plus ou moins favorable par le passage d'un circuit à un autre (1) ou par la variation du volume d'activité d'une commerçante (2).

En second lieu les bénéfices nets sont très difficiles à évaluer compte tenu de la pratique généralisée du crédit et de l'affectation prioritaire des revenus marchands aux dépenses familiales et aux exigences des normes de l'entraide. Une tentative de catégorisation des commerçantes du rail est extrêmement complexe, car elle repose non seulement sur des données chiffrées mais surtout sur l'analyse de facteurs extra-commerciaux que sont : la nature (3), le volume et la régularité de l'aide reçue et également l'importance des dépenses et obligations familiales et sociales. Elle consiste à pouvoir évaluer le degré de circulation des richesses, des avantages acquis et de la force de travail dont dispose chaque commerçante. C'est en quelque sorte ici, l'aptitude sociale et économique d'une femme dans son environnement qu'il convient de mesurer.

Nous espérons avoir contribué à éclaircir l'objet d'étude tout en l'enrichissant considérablement de cette confrontation au réel. C'est seulement

(1) Par exemple : du circuit Bamako-Dakar à la route de la Guinée où les opportunités de trafic et spéculation sont très importants.
(2) L'ensemble des commerçantes ont vu "leurs affaires" se dégrader suite à l'adoption du F. CFA par le Mali en 84, où une hausse des prix de 100% a été enregistrée. Par ailleurs d'un voyage à l'autre, les revenus commerciaux peuvent subir une notable diminution à l'occasion par exemple, d'une saisie douanière massive.
(3) Argent, marchandises, patente, licence d'importation, permis de circulation donnant droit à la gratuité du transport sur le rail.

dans ce va-et-vient constant entre la réflexion et la pratique de terrain qu'il est possible de définir un objet d'étude anthropologique avec toute sa complexité comme phénomène vivant en mutation permanente.

Les difficultés et les questions ont remis en cause les présupposés de départ et ont fait progresser la conceptualisation. D'autres interrogations ont jailli au cours de l'enquête : la persistance d'activités marchandes féminines qui semblent non rentables pour un pourcentage important de commerçantes en regard de la masse de travail et d'effort qu'exige ce commerce à distance (1).

Nous avons également été surpris par les risques pris par les commerçantes : elles confialent invariablement de la marchandise ou de l'argent à un intermédiaire qui ne s'acquittait généralement pas de la tâche qui lui était confié et utilisait la somme remise à ses propres fins. Ces questions ont conduit à une réflexion sur le type de rationnalité qui régit les réseaux marchands : la logique sociale d'échange, de distribution, de circulation prime sur celle de la rentabilité. Ici "l'économique est sorbonné au social" (2). La réussite d'une femme mais aussi la survie des famille des petites commerçantes du Dakar-Niger dépendent de cette capacité de sociabilité féminine qui se matérialise dans la multiplication des intermédiaires, des clients, des appuis, des logeurs permettant de parer aux aléas du circuit.

Enfin il faut signaler le poids de la parenté dont nous pressentions l'importance sans en comprendre le fonctionnement. Lors de nos premiers voyages, nous ne parvenions pas à déchiffrer les dénominations de parenté que les usagers du train ne manquaient pas de s'attribuer à chaque occasion (3).

(1) La pénibilité du voyage : jusqu'à 48 heures de train pour 1.200 km dans des conditions matérielles particulièrement éprouvantes.
La somme du travail réalisé qui consiste en : travail de "public-relation" ; contacts, démarchage, publicité, travail manuel ; déplacements, gardiennage, assurer sa sécurité et celle de sa marchandise, manutention, conditionnement et enfin un travail de comptabilité plus ou moins sommaire, d'achat, vente, de marchandage et de récupération des crédits. Il faut ajouter que l'ensemble de ces tâches s'additionnent aux travaux domestiques qu'elles accomplissent quand elles sont chez leur mari, chez elles - pour celles qui ont leur propre maison - ou chez leurs parents.

(2) Sow F. (1976) : "Femmes, société et valeurs africaines", **Brochure IFAN 3886**, Décembre, P.13.

(3) Sur les réseaux marchands, une cliente evient une "soeur", un logeur un "frère", un contrôleur qui a coutume d'arranger" une commerçante sera son "mari", un douanier deviendra un "beau frère". C'est en appelant un policier des chemins de fer "bamalkè" frère de même mère - qu'une commerçante négocie le transport d'un excédent de bagage.

Cette cecité provisoire a été source d'une remise en cause et d'une réflexion sur la notion de parenté. Il apparaît qu'elle est beaucoup plus qu'un système de termes décrivant des relations de consanguinité et d'alliance.

La parenté est ici porteuse d'une formidable efficacité sociale qu'on peut voir à l'oeuvre sur les réseaux marchands féminins où elle agit comme un instrument dont disposent les acteurs sociaux notamment les commerçantes.

III. CONTRIBUTION A UNE APPROCHE DE LA QUESTION DES FEMMES ET DU POUVOIR.

Depuis 1960, année de la publication de "Femmes d'Afrique noire" (1) sous la direction de Denise Paulme, les recherches sur la question des femmes en Afrique se sont multipliées. Mais la plupart des premiers écrits se sont limités à présenter les femmes à travers leurs rôles stéréotypés de mère, épouse, éducatrices, reproductrices.

L'évocation des pouvoirs féminins dans la littérature anthropologique fait référence à la Chronique des femmes illustres (2) : l'évocation des reines-mères en pays Akan ou des Amazones du Dahomey, le règne de la reine d'Asêm dans la région Mbam du centre Cameroun (3)...

D'autres récits anthropologiques signalent également les pouvoirs occultes des conseillères avisées des rois, ou ceux de la maîtresse de maison chef d'un royaume invisible tirant les ficelles du ménage...

Un autre point de vue couramment illustré dans cette même littérature est celui du pouvoir des femmes comme reproductrices, c'est ici que se situe l'ensemble des écrits sur les mythes, les représentations, les rituels.

L'approche symbolique de l'école française d'ethnologie a fourni une quantité impressionnante d'écrits sur les Dogon et les Bambara. Elle a privilégié l'étude des mythes, des rituels et du sacré, dont la société serait le reflet direct, au détriment de l'analyse des pratiques et des stratégies des groupes sociaux. Dans la pensée dogon, la notion de gémellité serait le principe fondateur de l'équilibre et du bon ordre social, des relations hommes-femmes, aînés - cadets et de l'équilibre des échanges marchands. Le parti-pris idéaliste de l'approche symbolique lui fait adopter une vision de la société comme la totalité cohérente d'un système de symboles. Ce qui la rend inopérante pour appréhender la réalité sociale, les conflits et rapports de pouvoir où se situent non seulement les femmes mais aussi les cadets et les aînés.

(1) Paulme D. (60) : **"Femmes d'Afrique Noire"**, Paris, Mouton.
(2) Cf. **"La civilisation de la femme dans la tradition Africaine"**, Rencontre organisée par la Société Africaine de culture, Abidjan 3-8 juillet 72, Paris, Présence Africaine, 1975.
(3) Barbier J.C. (85) : **"Femmes du Cameroun : Mères Pacifiques, femmes rebelles"**, Paris, Karthala, p.133.

Ces travaux offrent un intérêt sur le plan historique et anthropologique dans la mesure où les conditions de recueil des données sont explicitées et où les perspectives problématiques dépassent la relation anecdotique dont l'objet viserait à prouver que la femme africaine n'est pas dominée.

Mais une étude des mythes qui confond "objet réel et objet de connaissance, discours dominant et pratiques effectives" (1) et une illustration des hauts faits féminins censés relavoriser les rôles et places des femmes dans les sociétés africaines sont stériles pour aborder la question du pouvoir des femmes et de surcroît complices d'une occultation des rapports sociaux réels.

La première préoccupation de ce travail consiste à faire le point de la réflexion et des recherches sur les fondements de la domination masculine avant de définir les concepts de catégories de sexe donc de catégories d'hommes et de catégories de femmes.

Ces préalables conceptuels posés, il sera alors possible de définir la nature des pouvoirs des femmes à travers leurs pratiques sociales, économiques, matrimoniales... dont rendent compte certains travaux réalisés à partir du point de vue des sujets et ceci à la lumière de notre propre expérience de terrain.

A - Les fondements de la domination masculine.

Les anthropologues marxistes ont une contradiction à résoudre : l'universalité de la domination masculine et cependant le caractère historique d'un tel phénomène. La question du matriarcat était présente dans les discussions anthropologiques du XIXe siècle (1). Le point de vue évolutionniste a présenté l'hégémonie du droit maternel comme une étape primitive et barbare nécessairement remplacée par une phase civilisatrice de domination masculine. Seul Engels souligne "la défaite historique et universelle du sexe féminin" liée à l'apparition de la propriété privée. Le mariage dans sa forme monogamique et bourgeoise actuelle constituerait la clé de l'oppression des femmes. La libération des femmes serait alors subordonnée à la dissolution de la propriété privée.

Mais nulle part dans les travaux historiques et anthropologiques il n'a été trouvé de trace de l'existence d'un matriarcat primitif, si ce n'est dans l'imaginaire social, à travers les mythes fondateurs ou dans les vestiges

(1) Jones F.M. (78) : **"Retour aux Dogon"**, Paris, Le Sycomore, p.21.
(2) Bachofen (1861) **Das Mutterecht.**

archéologiques témoignant des cultes aux déessses des forces telluriques. En même temps la critique de l'évolutionnisme a remis en cause l'idée de la matrilinéarité comme résidu d'un matriarcat antérieur. La congruence de ces deux facteurs a rendu caduque l'hypothèse d'un matriarcat primitif même si, à une époque récente, des anthropologues féministes[1] y ont trouvé une réponse à la logique structuraliste a-historique et a-sexuée envahissant le champs scientifique.

Pour d'autres auteurs féminins (2), ceux qui se sont lancés dans la polémique sur le matriarcat ont construit inconsciemment un "mythe d'origine" masculin, par ailleurs invérifiable sur le plan histoique. Cette référence aux structures culturelles des sociétés qui renvoient aux structures politiques a permis d'éliminer du conflit a priori la moitié du genre humain sans que soit réllement posée la question : "Pourquoi les femmes sont-elles toujours exclues du pouvoir ?"

De quelle manière l'anthropologie doit-elle interroger la récurrence de thèmes mythiques africains sur la genèse de la domination masuline succédant à une hégémonie féminine source de désordre. Le mythe de la mère calebasse correspond à un récit qu'on retrouve sous des formes variables dans la tradition orale des sociétés sub-sahariennes : la mère calebasse dévore les êtres vivants qui l'approchent jusqu'à l'intervention du mâle, un béliér, qui la transperce, la libère ainsi de ses capacités procréatrices et substitut par là-même "un monde ordonné au chaos initial" (3).

Habituellement rattachée au domaine du symbolique et des représentations, la lecture des mythes et leur rapport à l'histoire sont complexes.

L'approche structuraliste à travers C. Levi-Strauss, appréhende le mythe comme la projection structurale d'un déterminisme mental universel en privilégiant l'étude du mythe en lui-même en tant qu'instrument logique susceptible de résoudre des contradictions. Celles-ci "ne réfèrent plus nécessairement à des conditions sociales ou économiques particulières ; elles sont d'ordre intellectuel et prennent naissance dans l'opposition de la nature et de la culture... elles touchent à des qualités sensibles, à des formes ou à des relations".[4] C. Levi-Strauss ne se préoccupe pas de l'histoire, mais de démontrer les facultés de la "pensée sauvage".

(1) Reed. E. (1978) Matriarcat et anthropologie.
(2) Magli I (1983) **"Matriarcat et/ou Pouvoir des Femmes"**, Paris, Ed. des Femmes.
(3) Paulme D (1976) : **"La mère dévorante essai sur la morphologie des contes africains"**, Paris, Gallimard, p.287.
(4) Augé M. (1979) : **"Symbole, fonction, histoire"**, Paris, Hachette, p.110.

En revanche la lecture des mythes requiert leur inscriptions dans les rapports sociaux où ils ont pris forme et où ils continuent d'exister. La généralisation de thèmes mythiques sur l'origine de la domination masculine pourrait correspondre selon C. Meillassoux (1), à l'écho d'une époque antérieure de relative égalité ou de supériorité féminine ou bien à l'expression d'une inquiétude face au pouvoir fécondant des femmes que les hommes entendent contrôler et même s'approprier.

Mais ce serait faire preuve d'un matérialisme réducteur que d'assimiler la relation du symbolique au socio-économique à un simple rapport de détermination mécanique du premier par le second. En vertu d'un raisonnement déductif mathématique par lequel les mêmes causes entrainent les mêmes effets, des modifications économiques équivalentes dans deux sociétés différentes généreraient nécessairement les mêmes modifications des formes sociales - parenté, systèmes politiques - et des faits de représentation.

Pour rendre compte de l'efficacité symbolique, il faudrait articuler l'ensemble des pratiques de représentation - mythes, rituels... - à tous les domaines de la vie sociale. En outre selon M. Augé (2) "une logique des pratiques symboliques devrait s'appréhender dans une société particulière : elle ne peut se définir au départ qu'en fonction des mises en relation effectivement accomplies par des acteurs sociaux en fonction de leur statut et situation dans une société donnée".

Ne disposant pas des matériaux anthropologiques suffisants pour la compréhension et la lecture du conte de la mère calebasse à travers sa logique et sa mise en rapport avec tous les niveaux du social et ceci à partir de sujets dont les statuts sociaux sont définis, l'hypothèse explicative en est réduite à l'appréhender comme l'expression d'un conflit entre les sexes que les sociétés sub-sahariennes résolvent à leur manière à chaque période de leur histoire et selon leur environnement et conditions socio-économico-historiques.

Suivant la méthode du matérialisme historique, l'anthropologie marxiste a eu le mérite de tenter de démontrer l'historicité de la domination masculine. Il faut signaler la contribution décisive de Meillassoux sur la question (3). En

(1) Meillassoux C. (1979) : "Le Mâle en gésine", **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. XIX, 73-76, p.363.
(2) Augé M. (1979) : **op.cit.**, p.113.
(3) Meillassoux (1975) : **"Femmes, greniers et capitaux"**, Paris, Maspéro.

évoquant la situation des hordes de chasseurs-cueilleurs en général, cet auteur déduit a priori et mécaniquement à partir de la chasse, une coopération immédiate, des rapports sociaux discontinus et un faible contrôle de la circulation des hommes et des femmes. Or les travaux anthropologiques sur des sociétés du même type en Australie ont rendu compte de systèmes de parenté particulièrement complexes et autant contraignants que ceux des sociétés lignagères dont l'activité principale est l'agriculture.

De la même manière Meillassoux établit un rapport de cause à effet entre la production agricole qui implique la constitution de stocks de nourritures et de semences pour assurer un cycle régulier de production, et le contrôle des aînés sur les cadets comme force de travail et sur la circulation des femmes comme reproductrices. Convoitées en raison de leur aptitude à être productrices de producteurs, celles-ci auraient d'abord été sujettes aux rapts, donc à une protection nécessaire qui s'est muée en subordination. Les femmes sont devenues également "l'instrument de l'autorité des aînés sur les cadets, en même temps que moyens de l'émancipation de ces derniers à l'égard des premiers" (1).

Sous le prétexte du rôle déterminant de la force de travail dans ces sociétés, Meillassoux a associé la reproduction sociale à la reproduction démographique à laquelle il conditionne la circulation des femmes assimilée à celle de biens matériels. A l'encontre de cette analyse, les travaux menés sur d'autres sociétés comme les Bahima d'Ankole en Uganda (2) ont montré que les prêts et circulation des femmes remplissent également d'autres fonctions que démographiques, notamment celles de créer des relations sociales au bénéfice de leur mari.

Enfin et ce qui est le plus grave, Meillassoux dans sa démonstration n'appréhende les femmes que comme reproductrices, il néglige leur rôle essentiel de productrices à travers lequel elles sont tout autant soumises à la contrainte sociale.

Dans un article sur les fondements de la domination masculine (3), M. Godelier construit deux hypothèses explicatives : d'une part la plus grande force

(1) Meillassoux (1975), **op.cit.**, p.121.
(2) Bonté P. (1976) : "A propos de la circulation des femmes", **Cahiers du C.E.R.M.**, n°128.
(3) Godelier M. (1976) : "Problèmes des formes et fondements de la domination masculine", **Cahiers du C.E.R.M.**, n°128.

physique et la plus grande mobilité des hommes légitimeraient leur affectation aux tâches que ne peuvent effectuer les femmes, donc elles, fonderaient une division sexuelle et hiérarchisée du tavail ; d'autre part, l'universalité du tabou de l'inceste implique que ce soient les femmes qui sont échangées et non les hommes car seuls ceux-ci ont les moyens de représenter leur société. Ces deux éléments constitueraient selon l'auteur les données incontournables et universelles, explicatives des fondements de l'oppression masculine sur les femmes.

Il est particulièrement étonnant de trouver chez un anthropologue dont la pensée a été marquée par le marxisme, une telle analyse visant à expliquer par le biologique l'origine d'un rapport de domination d'un sexe (groupe) sur l'autre ! En réfutation de la seconde hypothèse il faut arguer que, si les femmes sont échangées, ce n'est pas dû à la prohibition de l'inceste mais au fait d'une domination antérieure dont l'origine est à nouveau repoussée.

Le matérialisme historique en anthropologie traite du conflit aîné cadet comme d'un facteur de mobilité sociale - l'antagonisme aîné-cadets est souvent à l'origine d'une segmentation de lignage -. Mais l'étude des antagonismes et du rapport de pouvoir dans cette approche est passée vite sur la position et le rôle des femmes. "Nous avons caractérisé métaphoriquement leur situation à cet égard en utilisant le concept de "marchandise", cette métaphore semble pouvoir assez bien rendre compte de la situation objective des femmes dans les sociétés lignagères" (1). Pour la cohérence du raisonnement, la soeur d'un ego masculin est assimilée à un capital stérile(2) que la contrepartie matrimoniale lui permet d'échanger en épouse - capital productif -.

En tant qu'objet d'échange les femmes n'interviennent en aucune manière dans la dynamique sociale. La plupart du temps, la catégorie "femme" est définie de façon a-temporelle, la variable "sexe" n'est en général pas introduite dans les études africanistes, la majorité des débats sur les rapports aîné-cadet ne vise qu'une population masculine. Aucune hypothèse n'a été émise concernant le traitement distinctif de l'aînesse suivant le sexe.

(1) Marie A. (1976).
(2) En vertu de la règle de prohibition de l'inceste.

Avec le structuralisme, le passage de la Nature à la Culture et les principes de base de la parenté reposent sur la règle de l'exogamie qui suppose la prohibition de l'inceste, non comme une règle négative mais avant tout comme celle positive de l'échange. Pour les structuralistes "la femme n'est jamais que le symbole de sa lignée de descendance. La filiation matrilinéaire est la main du père ou du frère qui s'étend jusqu'au village du beau-frère" (1). Les règles de mariage et de parenté sont appréhendées comme un langage qui assure la communication entre les individus et les groupes à l'intérieur desquels les femmes seraient le "message" circulant entre les clans, lignage ou familles. Ainsi, "il est donc des femmes comme de la monnaie d'échange dont elles portent souvent le nom et qui, selon l'admirable mot indigène "figure le jeu d'une aiguille à coudre les toitures, et qui, tantôt dehors, tantôt dedans, mène et ramène toujours la même liane qui fixe la paille" (1).

Dans le schéma structuraliste la femme comme l'homme devient une catégorie réifiée pour les besoins d'une construction conceptuelle certes séduisante dans un souci de cohérence. Il faut signaler le mérite de F. Héritier d'avoir introduit la différence homme-femme comme une variante structurale. Cette entreprise enrichit certainement l'approche structuraliste, mais on peut se demander si elle en modifie la philosophie fondamentale qui consiste à ne pas se préoccuper des données historiques, économiques, politiques, ...

"Marchandises" d'un côté, "symbole" ou "message" de l'autre, les analyses de Meillassoux et le schéma structuraliste sont inopérants à rendre compte de la position des femmes comme sujets sociaux. Les deux points de vue ont en commun de considérer les femmes avant tout comme des éléments circulants - biens économiques, langage - nécessaires à la reproduction sociale et à l'échange. Mais on est en droit de se demander comment le premier va intégrer à sa démonstration que cet objet échangé est capable de se rebeller contre les rapports d'oppression dont il est l'objet. Quand à Levi-Strauss, il confesse lui-même sa difficulté à intégrer les femmes dans son schéma conceptuel : "l'émergence de la pensée symbolique devait exiger que les femmes, comme les paroles, fussent des choses qui s'échangent... Mais la femme ne pouvait jamais devenir signe, et rien que cela, puisque dans un monde d'hommes, elle est tout de même une personne, et que dans la mesure où on la définit comme signe, on s'oblige à reconnaître en elle un producteur de signes...".

(1) Levi Strauss (1967) : **"Structures élémentaires de la Parenté"**, Paris - La Haye - Mouton, p.549.
(2) Héritier F. (1981) : **"L'exercice de la parenté"**, Paris, Gallimard / Le Seuil.

Les deux modèles exposés précedemment ne semblent pas satisfaire à une appréhension de la place des femmes dans les sociétés et du pouvoir dont elles disposent réellement.

Il est nécessaire d'élaborer une réflexion anthropologique qui prennent en compte les modifications qui affectent des sociétés soumises au mode de production capitaliste dominant et au sein desquelles, les femmes jouent un rôle économique de plus en plus vital. Les enquêtes menées depuis dix ans le prouvent : en Afrique par exemple, les paysannes effectuent 60 à 80% du travail agricole et fournissent jusqu'à 44% des prestations nécessaires à l'alimentation (1). D'autre part à cause des migrations masculines le nombre de femmes chefs de famille ne cesse de croître. 30% des ménages se retrouvent avec une femme à leur tête dans l'ensemble de l'Afrique avec des variations selon les régions (1).

Pour progresser dans la réflexion, il convient d'interroger d'autres écrits particulièrement en sociologie où sous l'impulsion du marxisme et du féminisme une nouvelle probiématique a pris forme.

B. Les catégories de sexes en Sciences Sociales.

Dans les Sciences sociales, un certain nombre de concepts ont été élaborés comme ceux de classes sociales. Avec d'autres notions comme celles de l'âge et du sexe, la rigueur de la définition sociologique décroît, et l'ambiguïté entre le sociologique et le biologique persiste.

Les travaux historiques comme ceux de Ph. Ariès (2) ont démontré l'historicité du phénomène de l'enfance. En même temps, dans les sociétés industrielles une partie importante de la population, les jeunes, s'est retrouvée dans une situation spécifique de non productivité et de dépendance liée à la prolongation de la scolarité. Par là-même, la jeunesse avec les problèmes sociaux qu'elle comporte, s'est vu accéder au statut de groupe social à part entière et devenir un objet d'investigation sociologique.

En ce qui concerne les catégories de sexe, la plupart des écrits sociologiques n'y font pas référence. La catégorie homme en tant que catégorie définie sociologiquement n'apparaît pas, et cependant elle seule sert de référence

(2) Ariès Ph. (1973) : "L'enfant et la vie familiale sous l'ancien Régime", Paris, Seuil.
(1) Rapport des Nations Unies sur la situation des Femmes dans le Monde, 1985.

"on croît parler en général alors qu'en réalité on parle au masculin" (1). Les remarques faites en annexe de ces études, sur la catégorie femme prouvent bien qu'elle a été évincée du centre du discours et qu'elle constitue "une excroissance souvent embarrasante des processus fondamentaux analysés eux à partir de la catégorie homme" (1).

La Majorité des études menées souvent par des femmes, sur les femmes ont le mérite de les inclure dans le champs de l'analyse sociologique. Mais ces recherches se préoccupent du rôle des femmes dans le contexte familial ou dans le monde salarié. Celles-ci constituent un objet de recherche en soi sans rapport aux hommes et à l'ensemble de la société. Dans ces analyses (2) c'est la "condition" biologiquement déterminée et les rôles féminins de mère/épouse qui affecte prioritairement la femme à la reproduction au sein de la famille ou bien qui conditionne sa place spécifique sur le marché du travail. Cette conception naturaliste de la catégorie du sexe féminin est inapte à traiter des femmes comme sujets sociaux.

Sous l'influence conjuguée du marxisme et du féminisme se manifeste la remise en cause de l'idée d'un universel féminin et la volonté de dépasser les problématiques classiques de la sociologie de la famille et du travail en introduisant d'emblée une approche en terme de sexe et de classe.

Arguant, à l'encontre de Marx et Engels, de la permanence de l'oppression des femmes même dans une société sans classe, un courant théorique (3) associe les catégories de sexes à des classes sociales. Les rapports de sexe seraient les rapports d'oppression d'une classe de sexe sur l'autre. Qualifié de patriarcal le rapport entre les sexes se focalise sur la famille, notamment dans le travail domestique dont ce point de vue privilégie l'analyse, au détriment de celle de la participation des femmes au marché du travail. En fait cette approche est criticable à double titre : d'une part elle appréhende chacune des deux classes de sexe comme un ensemble homogène et d'autre part, l'appartenance de classe n'étant défini que par le sexe, elle échoue à nouveau dans le biologique.

La seconde approche qui prévaut dans l'approche marxiste et féministe, opte en faveur d'une articulation des rapports de classes et de sexe au sein de la

(1)Mathieu NC. (1971) : "Note pour une définition sociologique des catégories de sexes", **Epistémologie Sociologique**, n°11, pp.34-35.
(2) Sullerot E. (1978) : **"Le fait féminin, qu'est-ce qu'une femme ?"**
(3) Guillaumin C. (1978) : "Pratique du pouvoir et idée de nature", **Questions Féministes**, n°2.

production et de la reproduction (1). Cette problématique résulte de deux questionnements : "l'un concerne la place du travail domestique dans la reproduction de la force de travail" et l'autre touche à la "place des rapports de sexes et de la domination des femmes dans la reproduction du rapport d'exploitation capitaliste" (2). C'est seulement dans ce contexte que peut se définir une nouvelle construction sociale des catégories de sexes. Les classes sociales ne peuvent plus être considérées comme unifiée et les appartenances de classe des hommes et des femmes ne sont plus d'emblée superposables. L'un ou l'autre sexe ne constitue plus un modèle de référence mais la question est d'examiner comment l'un et l'autre, dans le rapport qu'ils entretiennent, construisent chacun leur rapport au social. Enfin il est évident que dans cette perspective, les rapports sociaux de sexe ne sont pas relégués au conjugal mais qu'ils sont transversaux à l'ensemble des champs du social.

Du point de vue de P. Bourdieu, l'articulation entre catégories de sexes et catégories de classes est particulièrement étroite puisque les premières sont partie prenante de la définition des secondes. "Les propriétés de sexe sont aussi indissociables des propriétés de classe que le jaune du citron est inséparable de son acidité : une classe se définit dans ce qu'elle a de plus essentiel par la place et la valeur qu'elle accorde aux deux sexes et à leurs dispositions socialement constituées. C'est ce qui fait qu'il y a autant de manière de réaliser la féminité qu'il y a de classes et de fractions de classes et que la division du travail entre les sexes revêt des formes tout à fait différentes dans les pratiques comme dans les représentations au sein des différentes classes sociales" (3).

En anthropologie, les chercheurs confrontés à des sociétés différentes de la leur ont été obligés de s'incliner devant l'évidence de deux sous-cultures spécifiques et exclusives, l'une masculine, l'autre féminine. Ils ont entrepris de décrire cette partition sexuée qui recouvre tous les domaines de la vie sociale : l'organisation du travail, les pratiques rituelles, les langages spécifiques, les références aux hommes ou aux femmes pour définir la filiation et la résidence... Selon le point de vue structuraliste, l'ensemble de ces données concourraient à la construction d'un système duel, mâle-femelle, que l'on retrouverait dans la structure fondamentale des mythes (4).

(1) Groupe d'Etude sur la Division Sociale et Sexuelle du Travail, septembre 1983, CNRS.
(2) Daune Richard A.H. (1986) : "De la construction d'un objet "travail des femmes" à une reconceptualisation du travail" Communication pour le colloque : "Work and Politics : the feminisation of the labor force" Harvard Univ., Aix en Provence, CNRS LEST.
(3) Bourdieu P. : **"La Distinction"**, Paris, Ed. Minuit, p.119.
(4) Levi-Strauss C.(58) : **"Anthropologie structurale"**, CH. VIII.

A partir de la somme de matériaux ethnographiques provenant de terrains très divers, les anthropologues auraient été plus à même d'aboutir à la notion de "sexe social" en remettant en cause l'idée d'une dichotomie universelle, qui aurait partout la même forme, des statuts et des rôles sexuels. Margaret Mead a été la première ethnologue à tenter de poser une problématique générale à ce sujet : en soulignant que la définition des caractères propres à chaque sexe relevait non d'une nécessité biologique mais des modèles culturels de chaque société (1).

Malheureusement, il est également constaté en anthropologie "une différence de traitement appliquée aux catégories de sexe" (2). A partir d'une évidence biologique, il irait de soi que les femmes et les hommes aient des comportements, des pratiques, des représentations différentes. Les femmes comme reproductrices privilégiées seraient plus proches de la nature - donc d'un monde à domestiquer -. Les hommes, de part leur position de dominants seraient seuls capables de produire des modèles explicatifs de leur société. Les femmes "inarticulate", ne feraient qu'emprunter les représentations masculines. Ainsi, pour reprendre les termes de N.C. Mathieu, dans sa critique portée à Ardener (3), l'homme serait "biologiquement culturel" et la femme "biologiquement naturelle" (4). Le glissement est vite fait qui associe les oppositions nature-culture et hommes-femmes termes à termes.

"Même si... on suppose que la question fondamentale pour l'humanité soit d'ajuster ces deux oppositions culture/nature et homme/femme ... la deuxième opposition doit être subsumée sous le premier terme de la première, la culture" (5).

Les anthropologues marxistes, d'avantage susceptibles que les autres, d'avoir un point de vue critique vis-à-vis d'une conception naturaliste ou idéaliste des catégories de sexes ont admis que : "l'opposition homme/femme n'est ni si naturelle, ni si universelle qu'il y paraît au premier abord" (6). Cette affirmation est corroborée par la prise en compte des pratiques et représentations sociales : si les rituels, les mythes... construisent cette polarisation homme-femme, c'est qu'elle ne va pas de soi, s'ils renforcent la domination d'un terme sur l'autre, c'est que celle-ci n'est jamais définitivement acquise.

(1) Mead M. (1963) : **"Moeurs et Sexualité en Océanie"**, Terre Humaine, Paris, Plon.
(2) Mathieu N.C. (1973) : "Homme culture et femme nature", **L'homme**, LXIII, n°3, janv-juin, p.101.
(3) Ardeners (1977) : **"Perceving Woman"**, Haisted Press Book.
(4) Mathieu NC. (1073) : id., p.107.
(5) Mathieu N.C. (1973), **op.cit.**, p.108.
(6) Meillassoux C. (1979), **op.cit.**, p.354.

Dans la "Production des grands hommes" (1), M. Godelier rend bien compte de ce processus de socialisation différenciée des hommes et des femmes. Il décrit la manière dont les Baruya de Nouvelle Guinée construisent et réaffirment la domination sur les femmes à travers les divers aspects de la vie sociale, la parure, l'occupation de l'espace, l'appropriation de la terre, l'organisation des travaux agricoles et la vie symbolique.

Dans les mythes et au cours des pratiques magiques, les hommes se réapproprient le pôle spécifiquement féminin du pouvoir - celui de fécondité -qui serait alors masculinisé. De même, le langage du corps associe d'un côté le lait au sperme à la vie et à l'homme, et de l'autre le sang de la destruction, à la pollution et aux femmes.

Les "grands hommes" possesseurs d'objets sacrés ont au cours des rituels la capacité de se reproduire entre eux sans les femmes. Même s'il existe des hommes ordinaires, c'est-à-dire non-possesseurs d'objets sacrés, dominés par les grands hommes, même si certaines femmes peuvent être chamans (2) et dominer les femmes ordinaires - sans objets sacrés -, l'ensemble des femmes constitueraient une classe de dominées, aliénée de ses moyens de production et séparée idéologiquement de ses moyens de reproduction.

Les Dogon, comme les Bamana (3), élaborent également à tous les niveaux de l'organisation sociale et jusqu'en l'individu lui-même une dissociation des domaines masculins et féminins.

Dans la pensée Dogon, chaque être humain naît androgyne porteur d'un principe mâle et femelle. Pour l'homme l'âme femelle siège dans le prépuce et pour la femme l'âme mâle est supportée par le clitoris. Mais cette âme double constitue un danger, et circoncision et excision remettent les choses en ordre en déterminant l'identité sexuelle de chacun (2). Cette construction sociale des sexes et la domination masculine sur les femmes se poursuivent tout au long de la vie des individus.

La société des hommes, société secrète, regroupe l'ensemble des hommes appartenant aux familles du village. Pourvue de sa hiérarchie de son culte propre

(1) Godelier M. (1982 : **"La Production des grands hommes"**, Paris, Fayard.
(2) Les femmes chamans chez les Baruya possèdent des objets sacrés mais sont exclues de certains rituels réservés aux hommes.
(3) Griaule M. (1966) : **"Dieu d'eau"**, Fayard, Paris.

et d'une relative autonomie à l'égard de l'autorité du conseil des chefs de famille, elle matérialise la supériorité des hommes sur les femmes et les enfants. La Symbolique associe d'un côté à l'homme les masques, signes du pouvoir et de la virilité que les femmes ne sauraient voir sans risquer leur vie, et de l'autre, aux femmes les menstrues, dont les hommes doivent se tenir à tout prix éloignés. Mais s'il y a parallélisme entre représentations dont masques et menstrues font l'objet, il y a disymétrie dans la mesure où les masques conservés précieusement par les hommes, sont la marque de leur suprématie politique et religieuse sur les femmes vouées à la souillure des menstrues (1).

La notion de femme en-soi n'est pas significative, il n'est pas posible de mettre sur le même plan une femme âgée - ayant eu de nombreux enfants et en particulier des fils et une toute jeune mariée - nouvellement installée chez son mari (2) encore sans enfant et totalement soumise à l'autorité de sa belle-mère. Ainsi, l'opposition homme/femme rencontrée habituellement en anthropologie, renvoie selon Meillassoux, à une opposition entre une certaine catégorie d'Homme, à savoir les aînés et à une certaine catégorie de femmes, celles qui sont pubères (3). En même temps, la prise en considération des faits sociaux permet de se rendre compte de similitudes de positions dans les rapports sociaux entre les catégories de sexe et, d'autres catégories sociales : par exemple les femmes et les cadets tous deux exclus du pouvoir. Des équivalences peuvent également être constatées dans les représentations que la société se donne de deux catégories socales distinctes : ainsi en est-il des femmes et des griots associés l'un à l'autre dans la société banmana à cause de leur commune aptitude à trop parler et à ne pas savoir garder un secret qu'on leur confie. On peut se demander si cela implique similitude de position des rapports sociaux (exclusion du pouvoir).

"Un nouveau paradigme n'apparaîtra que lorsqu'on aura commencé à prendre au sérieux ce que les femmes et les hommes sont dans les sociétés que nous étudions. Cela ne signifie pas qu'il suffit de compléter les études sur les hommes par des études sur les femmes, mais que nous devons recentrer notre attention sur ce qui est "constitué culturellement" plutôt que sur ce que nous dictent nos catégories d'analyse sociale traditionnelle... il nous faut replacer l'analyse des relations entre les domaines masculins et féminins au même niveau

(1) Leiris M. (1948) : **"La langue secrète des Dogons de Sanga"**, Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris.
(2) Le mode de résidence virilocal est prévalant c/o les Bambara.
(3) Meillassoux (1979), **op.cit.**

d'abstraction théorique que la parenté, le politique, ou l'économique" (1). A travers l'observation des rituels funéraires, A. Weiner a réalisé l'importance du rôle des femmes chez les Trobriandais, dans la circulation des richesses et des valeurs. Partant des femmes qui n'avaient pas été prises en compte dans le travail de Malinowsky, l'auteur a pu reconsidérer dans leur ensemble les relations entre hommes et femmes et remettre en cause le système explicatif de la société Trobriand dans son ensemble.

Dans une perspective qui met en rapport les catégories sociales de sexes et l'ensemble des autres catégories - classe , caste , âge, cycle de vie ... - il est essentiel de connecter et de remettre en cause les lignes de partage des différents domaines que les analyses habituelles, segmentent et même opposent. Les divisions public/privée, production/reproduction en correspondance termes à termes avec celle d'homme/femme, et devant aller de soi, soulèvent plusieurs mises au point. Elle sont ethnocentriques et reflètent une opposition qui s'est créée historiquement avec l'apparition et le développement du mode de production capitaliste. Dans celui-ci, l'autonomie relative des deux sphères de la production et la reproduction provient du rejet des fonctions de reproduction de la force de travail hors de la sphère productive. La marginalisation et l'infériorisation des femmes est ici liée à leur affectation sociale privilégiée à la reproduction (2).

Dans le cas de la société rurale Banmana, la femme a un rôle productif reconnu dans l'agriculture, l'urbanisation liée à une islamisation a évincée les femmes de la production (3). Mais la réalité d'une situation économique particulièrement dégradée en ville modifie cette attribution des individus des deux sexes aux sphères productive et reproductive : la plupart des femmes à Bamako contribuent à l'entretien familial par leur travail, et de plus en plus nombreuses sont celles qui se retrouvent chefs de famille - avec un mari absent ayant migré, ou chômeur ou encore ayant divorcé d'un mari "qui n'est pas capable" (4).

(1) Weiner A. (1982) : "Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie", **Annales E.S.C.**, mars-avril 1982, pp.222-245.
(2) Lautier B. (1977) : "Forme de production et procès de travail domestique", **Critique de l'économie politique**, n°4, octobre/décembre.
(3) Selon la tradition musulmane il revient au mari d'assurer en totalité l'entretien de sa famille - femmes, enfants, parents -.
(4) Un homme capable est celui qui dispose de revenus suffisants pour entretenir sa famille.

Ainsi l'affectation des hommes et des femmes d'une société à la production et/ou à la reproduction est éminament historique.

C. Les pouvoirs des femmes.

Une fois acquise une définition sociologique de la catégorie des femmes, comme de celle des hommes, qui sont à resituer l'une par rapport à l'autre en fonction de chaque société, il est possible d'aborder les caractéristiques de leurs pouvoirs respectifs qui régissent leurs relations.

1. Les concepts de pouvoir et de domination.

Afin de progresser dans la réflexion sur la nature des pouvoirs dont disposent les femmes, il est opportun de préciser la notion de pouvoir. Ce terme ayant déjà été largement utilisé dans les pages précédentes, il est temps de s'accorder sur son acception. Le concept de pouvoir (1) peut se définir comme la capacité de mettre en oeuvre des moyens pour arriver à un but. Le pouvoir "d'agir sur" implique une relation entre deux entités, individus ou groupes sociaux, susceptibles de volonté. Le pouvoir d'une entité sociale sur une autre suppose que la première a les moyens de faire accomplir une action à la seconde, que cette dernière a la possibilité d'obéir ou de désobéir et que dans cette dernière éventualité, la première peut sanctionner la seconde.

Les fondements du pouvoir sont la force, le prestige ou la compétence et les formes qu'il prend, sont respectivement la puissance, l'autorité ou la direction. Le pouvoir reposant sur la force implique une relation disymétrique fondamentale. Celui fondé sur le prestige exige une adhésion commune des deux entités à des valeurs communes, en fonction desquelles, l'une obéit à l'autre. Enfin, le pouvoir basé sur le savoir requiert un intérêt commun, matérialisé par un contrat temporaire et réversible. Il n'existe pas de rapport de pouvoir exclusivement défini par une seule de ces caractéristiques. Dans une société donnée, les individus - hommes et femmes - et les groupes sociaux entretiennent des rapports de pouvoirs qui reposent sur leurs fondements et qui sont définis dans leurs moyens par la combinaison de tous les aspects évoqués ci-dessus. D'autre part, il est important de préciser que la relation de pouvoir n'est pas une

(1) Weber M. (71) : **Economie et Société.** Paris, Plon.

relation duelle, mais qu'elle s'inscrit dans une pyramide hiérarchisée : par exemple au sein d'un segment de lignage patrilinéaire "banmana" où la règle de résidence au mariage est virilocale, les aînés dominent les cadets qui disposent du pouvoir sur leurs femmes qui à leur tour contrôlent les jeunes femmes nouvellement installées dans le lignage de leur mari... etc.

Ainsi, la notion de pouvoir adoptée dans ce travail est extrêmement large, elle ne se restreint pas au champs du politique institué (1). Il faut noter au passage qu'il ne peut y avoir de contradiction absolue entre les différentes aires du pouvoir dans une société : par exemple entre le pouvoir politique, celui au sein de la famille et le pouvoir religieux. Il existe une articulation entre ces trois niveaux du social. En bornant la question du pouvoir des femmes au politique institué, le travail de réflexion aboutit à une double impasse : l'énumération des hauts-faits de certaines femmes illustres ou bien le constat de leur exclusion permanente et quasi-généralisée du contrôle de la production et des instances de décisions.

Dans la société rurale **banmana**, les femmes sont exclues du pouvoir économique : les terres sont la propriété de l'ensemble du lignage sous la direction du chef de lignage qui organise le travail et répartit les produits de la production. Les femmes comme les cadets représentent une force de travail sur les champs familiaux, mais à la différences des cadets elles n'auront jamais droit à la terre. Cependant leur domination économique est tempérée par l'attribution à leur mariage d'un champs personnel dont elles ont l'usufruit et à partir duquel elles devront contribuer à l'entretien familial et pourront également acquérir des revenus et biens personnels.

Dans le système de filiation patrilinéaire conjugué au mode de résidence patri-viri local qui prévaut c/o les **Banmana** la femme mariée reste une étrangère dans le lignage de son mari où on se méfie d'elle car elle est susceptible de regagner sa famille d'origine. Soupçonnée de trahison, elle est tenue à l'écart des décisions importantes. Par opposition à l'homme, l'élément stable du lignage, elle représente l'élément mobile auquel il est impossible de se fier.

(1) Tout fait social a une dimension politique, économique, religieuse.

Il est important de dénoncer l'idée que la règle de succession en matrilinéarité implique nécessairement une amélioration du statut des femmes puisque de toutes les manières ce sont encore les hommes qui président aux négociations matrimoniales. En revanche l'uxorilocailité confère à la femme mariée un renforcement de sa position : résidant au sein de sa propre famille, elle y trouve un appui en cas de conflit avec son mari.

Ainsi chez les **Banmana**, dans les **Kafo** (1) de la région de Bougouni au Mali, les femmes comme les enfants sont exclus du bion, le vestibule de famille, lieu éminant du pouvoir où seuls sont admis les hommes pour prendre les décisions et les jeunes circoncis pour écouter et faire l'apprentissage de la socialisation. C'est là que se règlent les questions afférentes à la vie sociale : les problèmes matrimoniaux, la production, les cérémonies familiales, les cultes. En même temps, le **bion** incarne l'unité du groupe en tant que lieu collectif dont la fonction symbolique est importante. Il est le siège des forces surnaturelles émanant des ancêtres. C'est donc un endroit sacralisé où l'on maîtrise la parole constructive de la société. Les femmes ne sont informées des décisions prises les concernant, que postérieurement à la réunion. "Les femmes exclues du patrilignage n'ont aucun rôle politique officiel. En tant qu'épouses elles jouissent de certains privilège, en tant que mère, une femme tire sa réussite de la gloire de ses fils. Elles servent de lien avec les "autres" ; ceux avec qui le mariage rend possible la coopération mais aussi les rivalités" (2). Absentes des centres de décision, réduites à l'état d'enjeu dans les relations entre groupes, l'interrogation persiste quant à la nature de leurs pouvoirs, c'est au niveau de "leur réussite" ou "des certains privilèges" dont elles disposent, que le travail de recherche reste à faire.

La domination est également un concept requerant quelques clarifications : dans son acception weberienne, c'est "la probabilité ou la chance pour un ordre précis de trouver obéissance, docilité auprès d'un groupe déterminé d'individus" (3). L'ensemble de l'arsenal idéologique et religieux intervient à ce niveau : "les moyens qui sont à la disposition du pouvoir, sont la loi... mais aussi l'ensemble des dispositifs cognitifs, symboliques et rituels qui entrainent l'adhésion de l'individu, ... c'est par eux que l'ordre social est identifié à l'ordre naturel..." (4).

(1) chefferie

(2) Samake M. (1984) : **"Pouvoir traditionnel et conscience politique paysanne, les Kafo de la région de Bougouni - Mali"**, Thèse de doctorat de 3ème cycle sous la dir. d'E. Terray, Paris, EHESS, p.125.

(4) Balandier G. (1978) : "L'Anthropologie africaine et la question du pouvoir", **Cahiers Internationaux de Sociologie**, Vol LXV, p.207.

(3) Weber M. : **"Economie et Société"**.

Dans la société traditionnelle l'exclusivité masculine des sociétés secrètes est le corollaire idéologique de leur détention monopolistique du pouvoir lignager.

Il faut signaler l'existence de sociétés secrètes féminines, les **nyagwan** qui ont maintenant disparu. Le seul homme ayant accès à ces sociétés réservées aux femmes âgées était le forgeron chargé de fournir les objets rituels. N'ayant malheureusement pas été exploré par les anthropologues, les **nyagwan** sont peu connus. L'ensemble des sociétés secrètes masculines - Ndomo, Kòmò (1) - et féminines (2) - **nyagwan** - socialisaient hiérarchiquement leurs membres par l'apprentissage d'une éthique et par la peur du surnaturel et de ceux qui sont en contact avec les forces occultes. La finalité des sociétés d'initiation vise à légitimer l'ordre existant au profit des détenteurs du pouvoir : elle conforte la supériorité des hommes sur les femmes, des anciens sur les jeunes, des aînées sur les cadettes, des initié(e)s sur les non-initié(e)s.

2. Nature des pouvoirs féminins :

a) Les résistances féminines.

Les anthropologues comme E. Terray et M. Godelier qui ont cherché à comprendre l'organisation sociale et les rapports de pouvoir inhérents aux sociétés étudiées, ont partout rendu compte de la domination subie par les femmes, mais ils ont également mentionné avec plus ou moins de profusion les diverses formes de résistances féminines à cet assujettissement. Dans les sociétés où la femme est le capital le plus précieux "comme personne et productrice de personnes"... "les femmes ne sont pas seulement un enjeu passif de la rivalité entre hommes. Elles cherchent aussi à se libérer des contraintes qui pèsent sur elles. Dans cet effort, elles se heurtent à leur mari et à ses parents, tandis que leurs parents leur viennent en aide. Mais elles disposent surtout d'une arme redoutable, la fuite dont elles ne font pas faute d'user, ce qui explique l'instabilité des mariages en pays dida" (3).

Les évasions féminines sont fréquentes également chez les Bwa (4) où elles interviennent en cas de mésentente avec la famille du mari ou suite à un mariage forcé. Le refus du mariage atteind 23% des femmes en âge de procréer dans la

(1) **Le Ndomo** : Société qui regroupait les plus âgés des incirconcis, elle a maintenant disparu.
Le **komo** : société détenue par les **numuw** (forgerons).
(2) Pour le peu qu'on en connaît.
(3) Terray E. (1966) : L'organisation économique des Dida de Côte d'Ivoire, **op.cit.**, p.341.
(4) Rey Laurentin A. (1979 : "Les évasions féminines dans la Volta Noire", **Cahiers d'Etudes Africaines**, n°73-76.

société **Kru** (Côte d'Ivoire) (1). Si les hommes Fali (Nord Cameroun) (2) contrarient ou négligent leurs femmes celles-ci pratiquent la coercition alimentaire. Le chantage au suicide ou le divorce sont les armes des femmes Mkako pour résister aux pressions familiales (3). Les femmes de Beleko (Mali) chantent leurs manières de faire payer à un mari sa vieillesse ou son manque de prodigalité : en lui faisant "chauffer de l'eau dans un petit canari ébréché... dans une douche en ruine" pour qu'il se lave (4). A Kolokani (Mali) les femmes en conflit avec l'univers étranger de leur belle-famille ou en cas de maladie de leurs enfants, vont prioritairement se réfugier et chercher le soutien de leur **"zeman"**, la femme qui s'est occupé de chacune d'elle pendant leur excision et la période de réclusion qui l'a suivie (5). Chez les Baruyas les femmes manifestent diverses formes de résistance par le refus de cultiver, de faire l'amour, dans la sorcellerie, l'infanticide et même le suicide...

Selon J.M. Gibbal (6), alors qu'à Bamako l'islamisation contribue à dévaloriser les statuts des femmes, leur participation aux cultes des **"Jine don"** leur donne les moyens de contester l'ordre masculin établi. Une crise de possession affectant un individu au sein d'une famille est souvent l'occasion d'affrontements entre les hommes attachés à des solutions valorisées par l'islam -la consultation d'un marabout - et les femmes qui préconisent l'entrée du ou de la malade dans une société de possédés (7). Face à l'inefficacité des pratiques maraboutiques face à la récurrence des crises, il est fréquent que les femmes réussissent à imposer leurs choix. Les femmes mariées en "cure", peuvent se réfugier auprès du **"jine tigi"** (8) pour l'accomplissement des actes du culte. Elles peuvent quitter le domicile conjugal pour plusieurs jours et délaisser leur époux au profit de son rival mystique (9). L'intégration des femmes à la vie cultuelle leur confère un domaine exclusif que leur parenté masculine est obligée d'accepter pour obtenir la guérison des troubles.

(1) Schwarz A. (1979) : "Images de la femme Kru à travers une cérémonie de funéraille" (Côte d'Ivoire), **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. 19, n°73-76.
(2) Guilmain-Gauthier C. (1985) : "Le jeu de la femme" in **"Femmes du Cameroun : mères pacifiques, femmes rebelles"**, Paris, ORSTOM -Karthala.
(3) Copet-Rougier E. : "Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire" in **"Femmes du Cameroun"**, op.cit.
(4) Luneau R. ( ) : "Mariage et Société traditionnelle dans le village bambara de Balako" (Mali), p.138.
(5) Brett Smiths (1982), **Op.cit.**
(6) Gibbal J.M. (1982) : **"Tambous d'eau"**, Paris, Le Sycomore.
(7) Situation que J.M. Gibbal relate dans son livre et que nous avons nous-mêmes eu l'occasion de constater lors de notre séjour au Mali.
(8) Chef de culte.
(9) Le génie serait ce rival mystique auquel la possédée doit vouer un "culte" qui accapare une bonne partie de son temps au détriment de ses devoirs familiaux.

b) La parenté comme lieu du pouvoir et instrument de pouvoir.

Mais les pouvoirs des femmes ou leurs moyens d'action ne seraient pas que "négatifs", c'est-à-dire en réaction à une domination.

Les acteurs sociaux, qu'ils soient hommes ou femmes, disposent d'un certain nombre de moyens pour faire prévaloir leurs intérêts à l'intérieur d'un système social qu'ils peuvent interpréter à leur avantage. Une appréhension des "pouvoirs positifs" des femmes, exige préalablement de réfléchir à une notion de la parenté autorisant la compréhension d'une société.

L'approche d'un système de parenté comme d'un langage entre individus et groupes n'a pas de valeur heuristique susceptible de rendre compte des rapports de pouvoirs. "Les oppositions qui structurent les dénominations de parenté ne sont pas purement formelles, on les retrouvent au coeur des tensions qui animent le groupe : opposition des sexes, rivalité des âges et des générations, antagonisme de groupes, à l'origine étrangers, que l'alliance a rapprochés" (1). Selon R. Luneau, la terminologie des termes de parenté ches les **Banmana**, est structurée par des couples d'oppositions homme/femme, séniorité/juniorité, croisé/parallèle, ascendent/descendant... Par exemple, il constate chez les **Banmana** de Beleko (Mali), une disymétrie dans la dénomination des termes de l'alliance entre homme et femme. L'homme seul, à la possibilité d'user du terme de **Bura Musso** ou de **Bura kè** (2) qui fonde la réciprocité de relations entre alliés. Par contre l'usage du terme d'alliance **bura** est interdit à toute femme à moins que cette prohibition ne se trouve neutralisée par une référence à l'âge considéré comme plus essentielle (3). L'opposition masculin/féminin qui s'exprime par l'opposition : terme d'alliance/abscence de terme, se trouve parfois effacée par une autre opposition considérée ici plus fondamentale, séniorité/juniorité.

Il convient de se pencher sur les caractéristiques de l'aînesse utérine afin d'appréhender si elles sont homologues à celles de l'aînesse agnatique et si eles représentent des modalités de pouvoirs différentes dans une société donnée. "Les raisonnements habituels sur la question considèrent qu'ils n'y a d'aînés et de cadets que d'hommes, ne pourrait-on pas étendre l'opposition aînés/cadets aux relations des femmes entre elles ?" (4)... "les femmes bien loin d'être l'instrument de la domination des aînés sur les cadets, prennent une part active à ce processus de domination" (4).

(1) Luneau R. (67), **op.cit.**, p.41.
(2) Belle-mère, belle-fille, belle-soeur ou beau-père, beau-fils, beau-frère.
(3) Les seuls qu'elle pourra appeler **"bura kè, bura Musso"** seront ceux qui sont plus jeunes que son mari.
(4) Abeles M., Collard C. (1985) : **op.cit.**, Ch.10, p.219.

Chez les Mossi les relations entre hommes sont caractérisées par le pouvoir économique et social des aînés sur les cadets. Le mariage pour ces derniers ne suppose pas tant l'accès à des richesses - étant donné l'absence de dot - que la longueur des démarches traduisant le contrôle de la circulation des femmes par les aînés. Un homme impatient de s'émanciper de l'autorité paternelle peut "sortir de son lignage" et se mettre au service d'un homme important, devenir son client dans l'espoir d'en recevoir un jour une femme. Les femmes entre elles entretiennent également des rapports de domination. Les jeunes épouses, à leur entrée dans le lignage de leur mari sont totalement au service de leur belle mère. La pratique des transferts d'enfants des jeunes femmes aux femmes plus âgées retarde l'intégration des jeunes épouses au lignage de leur mari. Au fur et à mesure de leur progression dans leur vie de femmes mariées, qui se manifeste par leur nombre d'enfants et par l'arrivée de co-épouses qui permet le partage des tâches domestiques, la possibilité de s'adonner à la culture sur leur propre champs individuel ou à d'autres activités génératrices de revenus, leur situation au sein de la famille de leur mari s'améliore. Elles peuvent à leur tour capter les enfants des jeunes épouses nouvelles arrivées dans le lignage. Elles sont à l'origine de dons de petites filles au lignage de leur mari grâce à leur capacité à nouer des relations avec d'autres lignages potentiellement alliés. Corollairement à l'amélioration de leur statut chez leur mari, leur position se renforce dans leur lignage d'origine où elles deviennent des agnats à part entière au même titre que leurs frères. Si elles sont des aînées, elles participent aux réunions familiales et sont consultées pour les décisions importantes. Elles peuvent introduire des jeunes agnats après de l'unité domestique de leur mari, ceux-ci deviennent leurs clients et doivent respect à leurs soeurs. Une femme peut ainsi introduire jusqu'à trois nièces comme épouses de "ses maris" (1) et les jeunes hommes de son lignage d'origine - ses neveux - peuvent se voir accorder des terres par son mari. Les femmes mossi peuvent ainsi devenir "l'agent principal de la réitération d'alliance entre deux segments de lignage" (2).

La notion de cycle de vie pour un homme comme pour une femme et celle de rang dans le mariage pour cette dernière constituent également des données de hiérarchisation sociale qui peuvent se muer en instruments de pouvoirs. Le cas des femmes ménopausées chez les "Bamana" comme chez d'autres sociétés

(1) Elle dénommera "ses maris" les jeunes frères de son mari et ses neveux auxquels elle peut échoire en cas de décès de son mari.
(2) Abeles M., Collard C. (1985), op.cit., Ch.10, p.241.

d'Afrique de l'ouest est révélateur : elles accèdent pratiquement à une position d'homme, elles ne sont plus soumises aux mêmes restrictions que les femmes plus jeunes et ont droit à la libre circulation. Si elles sont des aînées au sein de leur lignage d'origine, elles y seront consultées à l'occasion des décisions familiaes. Si elles sont premières épouses d'un aîné du lignage où elles sont mariées, leurs conseils seront écoutés par les hommes de la famille. Lors du travail de terrain mené au Mali, il a été intéressant de constater que les premières femmes à se lancer dans le commerce ferroviaire sur le Chemin de Fer du Dakar-Niger, il y a plus de vingt ans, étaient celles, âgées, qui avaient mené à terme leur période de reproduction. "Ce que les femmes perdent en fécondité, elles le retrouvent en pouvoir socio-politique" et il serait possible d'ajouter économique" (1).

Cette approche de la parenté requiert la même analyse des deux catégories de sexes pour rendre compte de la manière dont elles sont toutes les deux travaillées par les notions d'âge et de génération, de rang dans le mariage, de cycle de vie... L'ensemble de ces déterminismes sociaux corrélés entre eux selon toutes les combinaisons possibles, délimitent des groupes sociaux qui se distinguent par leur place dans la hiérarchie sociale et par les pouvoirs dont ils disposent - économiques, politiques, ... - A titre d'exemple, les cadets, les jeunes épouses, les premières épouses ayant déjà eu plusieurs enfants, les aînés... constituent chez les **Banmana** des groupes sociaux différents. Il faudrait adjoindre à ces facteurs de classement ceux relatifs aux trois ordres : les **Horon**, les **nyamakala** et les **jon** (2). La reproduction de cette hiérarchisation de l'ensemble de la société ne se fait pas sans heurts ni tensions entre les acteurs sociaux même si l'arsenal idéologique le plus élaboré est au service de cet ordre social. C'est à ce niveau que se manifeste l'efficacité symbolique et sociale du discours de la parenté : "l'unité du **Jamu** (3) est trompeuse et masque les rivalités internes. La parenté a toujours été une couverture idéologique unificatrice cachant les rapports réels entre les individus et les groupes qui sont, comme cela a été montré précedemment, des rapports de domination entre aînés et cadets, hommes et femmes mariées, femmes âgées et jeunes épouses, etc... et également des rapports de rivalité entre enfants de même père et de mères différentes (4) et de compétition entre co-épouses.

(1) (1985) : "Sexe, aînesse et générations chez les Guidar", in **Age Pouvoir et Société.** p. 205-206
(2) Nobles, De caste, esclaves.
(3) Patronyme.
(4) En bambara : **"fadenya"**.

Parallèlement à cette entreprise de mystification, la parenté a toujours été étendue par toutes sortes de moyens : l'alliance, l'adoption et l'intégration et ce mécanisme n'est pas nouveau, il perdure actuellement sous de nouvelles formes en fonction de nouvelles conditions liées à la domination du capitalisme international.

En ville les stratégies des groupes sociaux se modifient selon de nouveaux impératifs : l'accès à une activité lucrative et un logement. "Il semble très largement illusoire de parler d'une tendance marquée de l'éclatement des grandes unités familiales sous le coup de fouet de l'économie marchande capitaliste générateur d'individualisme. Il y a un réordonnancement des hiérarchies lignagères autour d'hommes forts qui ne sont plus forcémment des aînés et un déplacement progressif des centres de décision de la campagne vers la ville" (1).

Les privilégiés réussiront à obtenir une "position de pillage" (2) au sein de l'appareil d'Etat et à asseoir leur pouvoir social en opérant une redistribution sur leurs clients qui ne sont pas tous des parents. Les signes de la réussite se manifestent par la capacité à distribuer à un grand nombre de clients et par la consommation ostentatoire de biens importés - voitures, magnétoscopes... Quant à "la masse des dominés, constituée par l'écrasante majorité de la paysannerie et du petit peuple des villes, elle n'a d'autre voie de salut que le profit escompté du système de redistribution" (3). Les stratégies des groupes sociaux en milieu urbain consistent donc à se mettre dans le sillage d'un homme puissant afin de bénéficier du système clientélique de redistribution.

L'enquête de terrain (4) sur l'organisation des réseaux marchands, - intermédiaires, clients, logeurs ... - révèle que ceux-ci reposent en partie sur les relations de parenté. L'usage des relations de parenté stricte ou élargie permet aux femmes commerçantes et en particulier aux grossistes d'avoir recours à une force de travail familiale jeune et quasi gratuite.

La réussite des commerçantes repose sur leur aptitude à créer leurs propres réseaux de relations sociales dans le train dans leur quartier, sur les

(1) Bagayogo I (1985) : **"L'Etat au Mali. Représentation, autonomie et mode de fonctionnement"**, document multigr., p.27.
(2) Amselle J.L. (1985), **op.cit.**, p.
(3) Bagayoko I. (1985), **op.cit.**, p.20.
(4) Les résultats de l'enquête apparaîtront dans le mémoire du doctorat de 3ème cycle.

marchés... qu'elles dénomment et font fonctionner comme un réseau de parenté avec ses règles d'entraide et de réciprocité. Elles incluent dans ce savoir-faire social celui de suciter chez les hommes qu'elles rencontrent un "habitus masculin" qui se définit par l'aptitude à donner et faire des cadeaux (1).

c) Le point de vue des sujets.

"Pour comprendre un système économique et politique, il ne suffit pas de dresser les grandes lignes d'un système objectif de domination, par un tel système ne peut jamais exister entièrement à part de la conscience d'hommes et de femmes réels et vivants" (2). Dans la tradition anthropologique, la généalogie sont la plupart du temps construites à partir d'un ego maculin, ce qui est révélateur d'une non-approche des pouvoirs dont les femmes disposent dans les relations de parenté et d'alliance, à partir de leur position spécifique dans leur famille et chez leurs alliés. A contrario, l'exposé du cas beti (3) est exemplaire par sa capacité à rendre compte des pouvoirs des femmes en tant que sujets sociaux (dans les relations de parenté et d'alliance). Dans la société béti, un homme (X) (4) qui se marie est à la tête d'une unité de résidence, de défense et de consommation. S'il épouse deux femmes (A1) et (A2), chacune d'elles construit sa maison ou "Muébé" avec une co-épouse qui lui est subordonnée et ses enfants. Chaque "muébé", constitue une unité de production.

Unité de défense
et de consommation

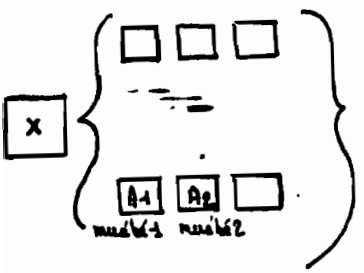

Schéma 1

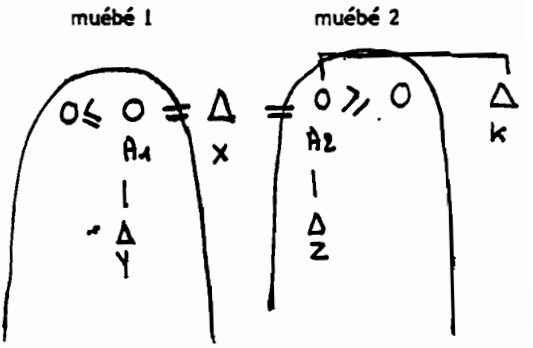

Schéma 2

(1) Argent, avantages divers.
(2) Abeles M., Collard C (1985, op.cit.
(3) Exposé de M. Housseman en juin 86 à la FRASE, et Manja Bekombo-Priso (1979) : "Une femme et trois hommes", Cahiers d'études Africaines, Vol.XIX, n°73-76.
(4) Cf. Schéma n°1 et n°2.

A la mort d'(X), l'unité dont il était à la tête, se dissout et ses femmes avec chacune leur "muébé", reviennent à un jeune frère ou à un fils de (X) en vertu de la règle successorale de l'héritage des veuves en régime patrilinéaire. Le projet social d'une femme (A1) ou (A2), son ambition, c'est de construire grâce à son mariage son "muébé" avec une co-épouse et sa descendance et être la mère d'un fils - qui peut être celui de sa co-épouse - qui deviendra un jour le chef de l'ensemble de l'unité. Le mariage de cette femme (A2) a permis à son frère (K) de se marier, celui-ci devra en retour aider son neveu utérin (Z) à prendre des épouses, c'est-à-dire à trouver des belles-filles ou "des femmes" (1) à sa soeur (A2).

La femme béti "placée au centre des éléments constitutifs de l'atome de parenté" (2) va utiliser les aptitudes des trois hommes qui l'entourent - son frère, son mari", son fils. Par cette triple relation, "elle embrasse les trois espaces sociaux dont la répétition à l'infinie constitue ce que nous appelons le tissu social : en s'alliant avec son frère elle se situe dans son propre lignage d'origine autrement que pour y être née, en même temps elle s'établit au sein d'un autre lignage grâce à son mari, enfin avec son fils elle crée cette zone d'interférence des deux lignages qu'est le "muébé" (2).

L'exemple Beti illustre les possibilités de pouvoir dont peuvent disposer les femmes selon leur position dans les relations de parenté et d'alliance à partir desquelles elles agissent sur la société dans sa globalité.

(1) Pour une femme beti : avoir des belles-fille se dit "avoir des femmes".
(2) Maga Bekombo-Priso (1979) : op.cit., p.312.

CONCLUSION

Nous espérons à notre niveau avoir contribué à poser les bases d'une réflexion sur les femmes et leurs pouvoirs. Il était préalablement nécessaire de rompre avec l'habituelle marginalisation dont les femmes sont l'objet comme groupe spécifique biologiquement, pour les intégrer à une problématique sociale globale. En même temps, remettre en cause les approches anthropologiques qui visent, pour la cohérence de leur système explicatif à assimiler les femmes à des biens échangés, est une étape indispensable pour faire progresser la réflexion sur le thème qui nous intéresse.

La multiplication des études anthropologiques, sociologiques et économiques sur les femmes dans les sociétés africaines, latino-américaines, et asiatiques, menées depuis quinze ans particulièrement par les chercheurs anglo-saxons (1) ont d'abord eu le mérite de combler les lacunes de nos connaissances. En rendant compte de la variété des situations économiques et sociales des femmes dans les sociétés différentes, l'ensemble de ces travaux ont également contribué à remettre en cause l'idée d'un universel féminin et d'une division sexuelle du travail qui serait la même dans toutes les sociétés et à toutes les périodes de leur histoire.

Les perspectives marxistes et féministes qui ont prévalu dans certains écrits (1) ont favorisé l'analyse des femmes comme groupe social et l'appréhension des catégories de sexes comme des catégories sociales. Celles-ci - les catégories de sexes - se définissent l'une par rapport à l'autre à l'intérieur d'une classe ou d'un groupe social spécifique, dans une société particulière, à une période déterminée de son histoire. A partir de cette même problématique, des sociologues, anthropologues et économistes anglo-saxons (2) ont élaboré le concept de "genre" (3) dans le but de le substituer à la catégorie de sexe porteuse d'une trop forte connotation biologique pour une réflexion en sciences sociales. Le "genre" pourrait se définir comme le sexe socialement construit.

(1) Beneria L. (1982) : **"Woman and development. The sexual division of labor in rural societies"**, New York, ed. Bneria. Praeger Publishers.
Benéria L. (1979) : "Reproduction, production and sexual division of Labour", **Cambridge Journal of Economics**, n°3.
(2) Oakley A. (1972) : **"Sex, gender and society"**, Aldershot, Gower / Maurice Temple Smith.
(3) Traduction insatisfaisante du terme anglais : gender.

Les rapports de "genre" articulés aux rapports de classe, aînés-cadets, de caste, de rang dans le mariage, de cycle de vie... déterminent des divisions entre femmes, entre hommes et entre femmes et hommes. L'ensemble de tous ces groupes sociaux ainsi définis, entretiennent des rapports conflictuels non seulement pour le contrôle de la production mais aussi pour celui de la reproduction. Il faut préciser que cette dernière notion ne se limite pas à la reproduction humaine mais s'élargit à l'entretien quotidien de la force de travail et à la reproduction sociale dans son ensemble - système d'héritage, contrôle sur la circulation des femmes, idéologie ... -. Pour appréhender les positions sociales des femmes donc les pouvoirs dont elles peuvent disposer il faut analyser les rapports de "genre" et l'ensemble des rapports sociaux - de classe, de caste, aînées-cadettes, ... - où elles sont engagées tant au niveau de la production que de la reproduction.

Une question importante mérite d'être soulevée : comment déterminer la position de classe d'une femme ?

La difficulté rencontrée provient du fait qu'elles identifient leurs intérêts à ceux de leur famille à laquelle elles sont vouées. La classe sociale d'une femme se définit par rapport à son père, à son mari ou à un autre homme de la famille. En cas de divorce ou décès de son mari, elle déchoit de sa position de classe en raison des déterminations de "genre" qui font qu'elle n'a pas d'accès direct à la terre, à d'autres ressources et biens valorisés socialement. Il lui faut l'intermédiaire d'un homme pour avoir une existence sociale notamment en Afrique de l'Ouest.

Ce statut de dépendance de la femme détermine les investissements et les choix qu'elle réalise pour maintenir sa position de classe. Ce qui signifie concrètement dans le cas des commerçantes du Dakar-Niger, qu'elles déploient leurs stratégies sociales et économiques à plusieurs niveaux : à travers - une activité commerciale dont les revenus lui appartiendront en propre, dans une recherche d'appuis (1) auprès d'hommes pouvant concourir à la réussite de leur entreprise et enfin dans le cadre d'une perspective matrimoniale, en direction d'hommes de la classe dominante - marchande ou bureaucratique.

(1) Appuis sous forme d'aide financière, ou d'avantages divers d'ordre administratif - licence, patente, ... -.

Il ne faut pas omettre les stratégies mises en oeuvre dans le domaine de la reproduction : la fécondité des femmes est également un moyen d'asseoir leur position dans la famille de leur mari et de s'assurer une force de travail future et un soutien pendant leur vieillesse.

La réussite des commerçantes se mesure à leur capacité à concilier l'ensemble de leurs stratégies économiques et sociales dans le domaine de leur activité marchande et dans celui de la reproduction.

Cette double focalisation des rapports de "genre" et de classe sur la production et sur la reproduction contribue à déterminer les types de rapports patriarcaux au sein de la famille et du lignage sur lesquels le système dominant notamment capitale peut s'appuyer pour asseoir sa suprématie. Elle permet de mesurer les effets différenciés de la pénétration du capital dans l'économie locale, de l'introduction des cultures de rente et des produits manufacturés sur le marché local, de l'urbanisation, de l'industrialisation... sur les hommes et les femmes. Les modifications subies se manifestent au niveau de la division sexuelle du travail, de l'accès aux ressources - terres, techniques, crédit -, des schémas migratoires et également au niveau des pouvoirs par "genre".

Dans cette perspective un des objectifs de cette recherche menée sur les commerçantes du Dakar-Niger visera à appréhender les origines et les caractéristiques de ces migrations marchandes féminines, les rapports sociaux sur lesquels elles reposent et leurs conséquences sociales et économiques sur l'organisation familiale et les systèmes résidentiels.

Une seconde question se pose : la participation féminine à la dépense quotidienne est-elle génératrice d'une modification des pouvoirs par "genre" ? Dans le cas du Mali, alors qu'en milieu urbain fortement islamisé la norme qui prévaut, attribue au "genre" masculin l'entretien de sa famille, la dégradation de la situation économique (1) a obligé les femmes à contribuer nécessairement à la survie familiale. Le développement de l'instabilité matrimoniale est indicatif de l'accroissement des conflits des "genres" sous pression de conditions économiques de plus en plus précaires.

(1) Sous les effets conjugués de la domination du capitalisme international alors en crise, de la prédation opérée depuis l'indépendance par la classe dominante bureaucratique et marchande et de la sécheresse qui accuse les phénomènes migratoires.

BIBLIOGRAPHIE

ABELES M., COLLARD C. (1985) :
"Age, Pouvoir et Société en Afrique Noire", Paris, Karthala, P.U.M.

AMSELLE J.L. (1977) :
"Les négociants de la Savane", Paris, Anthropos.
(1974) :
"Le Sauvage à la mode", Paris, Le Sycomore.
(1985) :
"Socialisme, capitalisme et précapitalisme au Mali" (1960-1982) in **Contradictions of Acculumation in Africa**, Berverly Hill Sage, Ed. Bernstein Henry Campbell.

AMSELLE J.L., DUNBYA AMADU KUYATE et Mohamed TABURE (1979) :
"Littérature orale et idéologie : la geste des Jakite, Sabashi du Gana (Wasolon Mali) in **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. XIX, n°73-76, p.409.

ARDENER S. (1975)
"Perceiving Woman", London, Malaby Press.

ARIES P. (1960)
"L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime", Paris, Plon.

AUGE M. (1979)
"Symbole, fonction, histoire", Paris, Hachette.

BALANDIER G. (1978) :
"L'Anthropologie africaine et la question du pouvoir", **Cahiers Internationaux de Sociologie**, Vol. LXV.

BAGAYOGO I. (1985)
"L'Etat au Mali. Représentation autonomie et mode de fonctionnement", Bamako, ORSTOM (doc. multigr.).

BARBIER J.C. (sous la dir.) (1985) :
"Femmes du Cameroun. Mères pacifiques, femmes rebelles", Paris, ORSTOM, Karthala.

BENERIA L. (1979) :
"Reproduction, production and sexual division of labour", **Cambridge Journal of Economics**, n°3.
(1982) :
"Women and development the sexual division of labor in rural societies", New York, ed. Beneria, Praeger Publishers.

BERTAUX D. (1980) :
"L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités". **Cahiers Internationaux de Sociologie**, Vol. 69.

BISILLIAT J. et FIELOUX M. (1983) :
"Femmes du Tiers-Monde", Paris, Le Sycomore.

BISILLIAT J. et DIOULDE Laya (1972) :
"La tradition orale dans la société songhay - zarma - les zamu ou poèmes sur les noms", Niamey, Centre Nigérien de Recherche en Sciences Humaines.

BRETT-SMITH S. (1982) :
"The symbolism of Bamana mud cloth", Yale University.

BONTE P. (1976) :
"A propos de la circulation des femmes", **Cahiers du C.E.R.M.**, n°128.

BOURDIEU P. (1979) :
"La distinction", Paris, éd. Minuit.

COPANS J. (1974) :
"Critique et Politique de l'Anthropologie", Paris, Dossiers africains, F. Maspéro.

DAUNE RICHARD A.M. (1986) :
"De la construction d'un objet "travail des femmes d'une reconceptualisation du travail", Communication pour le colloque : "Work and Politics : the feminization of the labor force". Havard Univ., Center for European Studies. Aix en Provence, CNRS, LEST.

GIBBAL J.M. (1982) :
"Tambours d'eau", Paris, Le Sycomore.

GODELIER M. (1976) :
"Problèmes des formes et fondements de la domination masculine", **Cahiers du C.E.R.M.**, n°128.
(1982) :
"La production des grands hommes", Paris, Fayard.

GRIAULE M. (1966) :
"Dieu d'eau", Paris, Fayard.

GUILLAUMIN C. (1978) :
"Pratique du pouvoir et idée de nature", **Questions féministes**, n°2, 1978.

HERITIER F. (1981) :
"L'Exercice de la parenté", Paris, Gallimard / Seuil.

JONES F.M. (1978) :
"Retour aux Dogon", Paris, Le Sycomore.

LAMBERT A. (1983) :
"Evolution et rôle des commerces féminins dans la région du Cap Vert (Sénégal)". Mémoire EHESS.

LAUTIER B. (1977) :
"Forme de production et procès de travail domestique", **Critique de l'économie politique**, n°4, octobre/décembre.

LECARME M. (1983) :
"Réfléxion sur l'approche biographique en vue d'un travail de terrain sur les marchandises de fleurs et de poissons d'un quartier périphérique de Dakar", Mémoire de D.E.A. - EHESS.

LEIRIS M. (1948) :
"La langue secrète des Dogon de Sanga", Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris.

LEVI STRAUSS (1958) :
"Anthropologie structurale", Paris, Plon.
(1967) :
"Structures Elémentaires de la Parenté", Paris, La Haye, Mouton.
(1985) :
"Introduction à l'oeuvre de Marcel Mauss" in **Sociologie et Anthropologie**, Paris, Quadrige, PUF.

LUNEAU R. :
(1967) **"Mariage et société traditionnelle dans le village bambara de Beleko (Mali)**
(1981) :
"Chants et Femmes au Mali", St Amand (Cher), Luneau Ascot éd.

MAGLI I. (1983) :
"Matriarcat et/ou Pouvoir des Femmes", Paris, Ed. des Femmes.

MANJA BEKOMBO-PRISO (1979) :
"Une femme et trois hommes", **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol.XIX, n°73-76.

MARIE A. (1976) :

MATHIEU N.C. (1971) :
"Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe" in **Epistémologie sociologique**, n°11.

(1973) :
"Homme et sexualité en Océanie", Terre Humaine, Plon, Paris.

MEILLASSOUX C. (1975) :
"Femmes, greniers et capitaux", Paris, Maspéro.
(1979) :
"Le Mâle en gésine" in **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. XIX, n°73-76.

MONTEIL Ch. (1929) :
"Les Empires du Mali", Paris, Maisonneuve et Larose.

MORICE A. (1986) :
"Les fonctionnement et l'économie parallèle : proposition pour un modèle à partir de deux exempmles africains, l'Angola et la Guinée", **Carnets des Ateliers de la Recherche**, n°7, mars.

OAKLEY A. (1972) :
"Sex, gender and Society", Aldershot, Gower / Maurice Temple Smitch.

PAULME D. (1960) :
"Femmes d'Afrique Noire", Paris, Mouton.
(1976) :
"La mère dévorante, essai sur la morphologie des contes africains", Paris, Gallimard.

RAPPORT DES NATIONS UNIS SUR LES FEMMES (1985)

REED E. : (75)
"Matriarcat et Anthropologie". traduction de "Women evolution from matriarchal clan to patriarchal family" N.Y., Pathfinder Press
RETEL LAURENTIN A. (1979) :
"Les évasions féminines dans la Volta Noire" in **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. XIX, Cahiers n°73-76.

SAMAKE M. (1984) :
"Pouvoir traditionnel et conscience politique paysanne, les Kafo de la région de Bougouni (Mali)", Thèse de doctorat de 3ème cycle sous la dir. E. Tenay, Paris, EHESS.

SCHWARTZ A. (1979) :
"Images de la femme Kru à travers une cérémonie de funéraille (Côte d'Ivoire)", **Cahiers d'Etudes Africaines**, Vol. XIX, Cahiers n°73-76.

SOW F. (1976) :
"Femmes, sociallté et valeurs africaines", **Brochure IFAN**, n°3886, décembre.

SULLEROT E. (1968) :
"Le fait féminin : qu'est-ce qu'une femme", Paris, Fayard.

TERRAY E. (1969) :
"L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire", **Annales de l'Université d'Abidjan**, Serie F, T. 1, fasc. 2.
(1969) :
"Le Marxisme devant les sociétés primitives", Paris, Maspéro.

WEBER : (1971)
"Economie et Société". Paris, Plon.

WEINER (1982) :
"Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie", **Annales E.S.C.**, mars-avril.

YOUNG K., WOLKOWITZ C., Mc CULLAGH R. (1984) :
"Of Marriage and the Market", London, Routledge and Kegan Paul.